

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

COOPÉRATION CAMEROUN
BANQUE MONDIALE

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET DES
COMPÉTENCES POUR LA CROISSANCE ET
L'EMPLOI

UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET

COORDINATION TECHNIQUE DE LA
COMPOSANTE II



REPUBLIC OF CAMEROON
PEACE – WORK – FATHERLAND

CAMEROON – WORLD BANK
COOPERATION

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT PROJECT

PROJECT COORDINATION UNIT

TECHNICAL COORDINATION OF
COMPONENT II

REFERENTIEL DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Selon l'Approche Par Compétences (APC)

REFERENTIEL D'ÉVALUATION ET DE CERTIFICATION

SECTEUR : AGRO-INDUSTRIE

METIER : PRODUCTEUR DES CEREALES

NIVEAU DE QUALIFICATION : OUVRIER QUALIFIER



SUPERVISION ADMINISTRATIVE

Président :

- Mme FORCHAP ESANDEM Prudence, Secrétaire Général du Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle ;

Membres :

- M. EPOUNE YETNA Arsen, Inspecteur Général des Formations ;
- Mme BAYIHA Paulette Marceline, Coordonnateur Général du PADESCE.

SUPERVISION TECHNIQUE

- Mme MBENOUN, née NGO NGUIDJOL Sophie, CTC2 - PADESCE-MINEFOP ;
- M. IBRAHIM ABBA, DFOP-MINEFOP;
- M. NJOYA Jean, RIF/PADESCE ;
- Dr. Noël KONAI, RDLI 4a ;
- M. BONONGO Mathias, RDLI 5a.

EQUIPE DE REDACTION

N°	Noms et Prénoms	Fonction	Téléphone
01	NDOUOH Sylvie	Chef d'Equipe	677 93 03 08
02	ONG DJAGUE Prosper	Script	694 15 62 77
03	EGREEBA'A BLAWE Ismaël	Professionnel	695 12 64 66
04	MEKO OTTO Raymond Gaël	Professionnel	699 08 82 27

REMERCIEMENTS

Ce Référentiel d'Evaluation et de Certification a été élaboré et sera exploité grâce à l'impulsion de Monsieur ISSA TCHIROMA BAKARY, Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, dans le cadre du développement des Référentiels de Formation Professionnelle selon l'Approche Par Compétences (APC) au Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi (PADESCE). Aussi, tenons-nous à exprimer au Ministre de l'Emploi et de la Formation Professionnelle notre profonde gratitude pour cette opportunité offerte qui permettra la normalisation de la formation au métier de Producteur des céréales (Niveau de qualification : Ouvrier Qualifier) et sa valorisation au Cameroun.

En outre, nous apprécions à sa juste valeur la collaboration avec les différents acteurs de la formation professionnelle (Experts-Métiers, Formateurs et Entreprises) dans le cadre de la rédaction des contenus du présent Référentiel d'Evaluation et de Certification.

Que ces acteurs consultés, dont les noms figurent sur la liste ci-jointe trouvent ici l'expression de nos remerciements pour leurs disponibilités et leurs contributions.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

APC	Approche Par Compétences
ESPBC	Étude Sectorielle et Préliminaire des Besoins en Compétences
RF	Référentiel de Formation
RMC	Référentiel Métier Compétences
GPE	Guide Pédagogique
GPM	Guide d'Organisation Pédagogique et Matérielle
EPC	Équipements de Protection Collective
EPI	Équipements de Protection Individuelle
SIMDUT	Système d'Information sur les Matières Dangereuses Utilisées au Travail
MINEFOP	Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
FPT	Formation Professionnelle et Technique
IGF	Inspection Générale des Formations
DFOP	Direction de la Formation et de l'Orientation Professionnelles
OIF	Organisation internationale de la francophonie
CDPE	Cellule de Développement de Partenariat École/entreprise
CMR	Cameroun
REV	Référentiel d'Évaluation

TABLE DES MATIÈRES

SUPERVISION ADMINISTRATIVE.....	2
SUPERVISION TECHNIQUE	3
EQUIPE DE REDACTION	4
REMERCIEMENTS	5
ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES	6
TABLE DES MATIÈRES	7
A). NATURE	8
B) STRUCTURE.....	8
C) FINALITÉS.	8
D) ÉLÉMENTS PRESCRIPTIFS.....	9
II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS	9
2.1. CONCEPTS	9
2.2. PRINCIPALES DÉFINITIONS.....	9
III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION.....	11
a. Tableau synthèse du référentiel de formation.....	12
b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail.....	14
IV. PRÉSENTATION DES OUTILS	15
IV.1 TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS.....	15
IV.2 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE	15
IV.3 FICHE D'ÉVALUATION	15
V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES	16
a. Modalités d'évaluation formative	16
b. Éléments d'évaluation.....	16
c. Évaluation sommative.....	16
A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS.....	20
MODULE 1 : METIER ET FORMATION.....	20
MODULE 3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE.....	23
MODULE 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT	28
MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL.....	35
B. COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS.....	41
MODULE 2 : COMMUNICATION.....	41
MODULE 5: INFORMATIQUES.....	47
MODULE 6 : ARITHMETIQUE, GEOMETRIE ET TRIGONOMETRIE APPLIQUEE A L'AGRICULTURE ..	52
MODULE 7: INTRODUCTION À L'AGRICULTURE GÉNÉRALE.	59
MODULE 8 : COMMERCIALISATION.....	63
MODULE 09 : CHOIX DU SITE	67
MODULE 10: AMÉNAGEMENT DU SITE DE PRODUCTION	71
MODULE 11 : MACHINISME AGRICOLE	75
MODULE 12 : PRODUCTION.....	79
MODULE 13: SUIVI DE LA PRODUCTION	83
MODULE 14 : RÉCOLTE.....	88
MODULE 15 : CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION DES PRODUITS DE LA RÉCOLTE	92
MODULE 17 : ENTREPRENEURIAT	95
MODULE 18 : STAGE.....	100
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	107

I. PRESENTATION D'UN REFERENTIEL D'EVALUATION ET DE CERTIFICATION

a). Nature.

Le référentiel d'évaluation repose sur les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences et de celles propres au projet de formation. Il est un guide proposant des orientations en matière d'évaluation des compétences : compétences traduites en comportent et compétences traduites en situation. Différents acteurs évoluant au sein du système de formation professionnelle, ils peuvent définir de manière différente l'expression : évaluation des apprentissages. C'est ainsi que l'apprenant, le formateur, les autres personnes qui travaillent dans le centre de formation, les responsables de la gestion centrale de la formation, sont amenés à dégager divers points de vue sur la notion d'évaluation, selon qu'ils ont à l'intégrer dans leur apprentissage, à la mettre en application ou à la gérer. Prenant en compte tous ces cas de figure, on peut considérer que l'évaluation se situe au cœur des processus d'apprentissage, de formation et de gestion de la formation professionnelle.

Souvent, l'on a perçu ou retenu de la notion d'évaluation des apprentissages, l'aspect qui consiste à porter un jugement sur la maîtrise des compétences et sur la performance des apprenants qui souhaitent obtenir une qualification. Cette perception limite la place que devrait occuper l'évaluation au sein d'un processus de formation et d'apprentissage. En formation professionnelle, la fonction « évaluation » présente certaines caractéristiques et se déploie en s'appuyant sur des valeurs et des orientations de base. Tous ces éléments constituent un cadre de référence à partir duquel l'évaluation des apprentissages est structurée et mise en œuvre.

b) Structure.

Le référentiel d'évaluation se présente comme suit :

- une présentation des concepts et des principales définitions ;
- une description synthétique du référentiel de formation ;
- les outils d'évaluation : les spécifications pour l'évaluation, la description de l'épreuve / de l'engagement, et la fiche d'évaluation .

c) Finalités.

L'évaluation des apprentissages constitue l'un des fondements du système de formation professionnelle. La transparence doit apparaître dans sa mise en place et sa réalisation, car la valeur et la reconnaissance de la qualification en dépendent. Pour être réalisé dans les normes, l'on doit s'appuyer sur une politique nationale d'évaluation des apprentissages.

Le volet le plus connu de l'évaluation est l'évaluation sommative ou de sanction. Les résultats de cette évaluation doivent être exprimés sous forme de « succès » ou d'« échec ». En effet, toute pédagogie de la réussite sur laquelle repose l'APC nécessite une étroite association entre formation, apprentissage et évaluation. L'évaluation doit non seulement être intégrée aux différentes phases d'acquisition des compétences, mais elle doit également constituer l'un des piliers de la démarche d'apprentissage de l'apprenant. L'acquisition d'une compétence ne peut se faire sans que l'apprenant ait développé sa capacité de juger des résultats atteints et de la performance réalisée. Cet aspect de l'évaluation est appelé « évaluation formative », c'est-à-dire un soutien à l'apprentissage par la mesure et l'évaluation de sa progression. Dans la perspective d'une formation qualifiant l'apprenant pour l'exercice d'un métier, on vise un niveau d'acquisition des compétences énoncées dans le programme (REF) qui correspond à celui qui est attendu au seuil d'entrée sur le marché du travail.

d) Eléments prescriptifs.

Les compétences issues du Référentiel de Métier-Compétences (RMC) et celles propres au projet de formation constituent l'essence même de cette formation. Leur apprentissage n'est pas facultatif ou optionnel. Les principaux éléments qui seront considérés comme obligatoires ou prescriptifs sont les suivants dans le cadre de la présente formation :

- a) La durée totale de formation, incluant le temps consacré à l'évaluation. Toutefois, la durée de la formation reliée à chaque compétence est facultative pour accorder une certaine souplesse aux établissements ;
- b) Tableaux de spécifications et leurs différentes composantes :
 - éléments de la compétence et situations de mise en œuvre de la compétence ;
 - stratégies retenues ;
 - indicateurs et critères d'évaluation ;
 - points attribués aux critères d'évaluation ou critères cochés en relation avec le seuil de réussite ;
 - seuil de réussite ;
 - règle de verdict, le cas échéant

II. PRÉSENTATION DES CONCEPTS ET DES PRINCIPALES DÉFINITIONS

2.1. Concepts

La compétence en formation professionnelle se définit comme « le pouvoir d'agir, de réussir et de progresser, qui permet de réaliser adéquatement des tâches ou des activités de travail et qui se fonde sur un ensemble organisé de savoirs (ce qui implique certaines connaissances, habiletés dans divers domaines, perceptions, attitudes, etc.) ». Puisque la compétence se définit de façon multidimensionnelle, son évaluation se doit de l'être également ; toutes les dimensions importantes d'une compétence sont donc considérées au moment d'en évaluer l'acquisition. Ainsi, l'évaluation porte sur les connaissances, les habiletés, les perceptions et les attitudes sur lesquelles se fonde la compétence. Tous les critères de performance d'un programme doivent obligatoirement être atteints et évalués en cours de formation ou aux fins de la sanction.

Le mode d'évaluation privilégiée en formation professionnelle est celui de type « critériel ». Ce type d'évaluation permet d'établir si une personne a atteint le niveau requis, en matière de performance ou de participation, au regard d'une tâche ou d'une activité, et ce, en fonction de critères précis. Il s'agit donc de vérifier dans quelle mesure un apprenant a atteint une compétence déterminée dans le programme de formation, selon les critères de performance du programme et selon les critères définis pour l'évaluation aux fins de la sanction, en évitant de le situer par rapport à ses pairs ou à un groupe.

2.2. Principales définitions

Termes	Définition
Activités d'apprentissage.	Actions diverses proposées par le formateur dans le but de favoriser l'atteinte d'un objectif d'apprentissage.
Appréciation.	Démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur.
Banque d'épreuves.	Réserve d'épreuves couvrant les modules d'un

Termes	Définition
	programme de formation. La banque peut être informatisée ou sur papier.
Critère.	Élément auquel se réfère une personne pour juger, apprécier ou définir quelque chose.
Éléments critères.	Caractéristique d'une performance ou d'un produit. On se réfère à cette caractéristique pour mesurer ou donner une appréciation.
Épreuve.	Exercice donné sous forme écrite ou orale que subit un apprenant en classe ou lors d'un examen afin d'être jugé selon ses capacités.
Évaluation.	Action de juger et d'apprécier la valeur d'une chose, d'une technique, d'une méthode ou d'une personne.
Évaluation critériée.	Évaluation de la performance d'une personne lors de l'accomplissement d'une tâche et jugée par rapport à un seuil ou à un critère de réussite.
Évaluation formative.	Démarche d'évaluation qui consiste à vérifier la progression d'un apprenant au regard des objectifs, atteints ou non, à informer l'apprenant et le formateur sur les difficultés rencontrées afin de lui suggérer ou de lui faire découvrir des moyens de renforcer, améliorer ou/et corriger les acquis.
Évaluation multidimensionnelle.	Évaluation dont les différents aspects d'une compétence : savoirs, savoir être et savoir-faire sont pris en compte.
Évaluation de sanction ou certificative.	Évaluation effectuée à la fin d'un module ou d'une formation pour attester de l'acquisition ou non de la compétence ou des compétences.
Fidélité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer avec la même exactitude chaque fois qu'il est utilisé.
Jugement.	Démarche intellectuelle par laquelle une personne se forme une opinion et l'émet.

Termes	Définition
Règle de verdict.	Élément d'évaluation qui doit être obligatoirement réussi.
Reprise.	Synonyme du passage d'une nouvelle épreuve dans le cadre du même module après constat d'échec ou d'abandon. Le droit à la reprise est acquis lorsque l'apprenant n'a pas atteint le seuil de réussite d'un module.
Seuil de réussite.	Niveau de qualité à partir duquel on considère une performance comme réussie. Il peut s'agir d'une note ou d'une description qualitative se basant sur des critères.
Test d'une épreuve.	Essai d'une épreuve auprès d'un groupe restreint d'apprenants afin de vérifier la faisabilité et la validité de l'épreuve.
Tolérance.	Marge d'inexactitude ou d'erreur admise lors d'une épreuve de connaissances pratiques ou d'activités d'apprentissage pratique
Univoque.	Se dit d'une interprétation unique
Validité d'un instrument d'évaluation.	Capacité d'un instrument de mesurer réellement ce qu'il prétend évaluer.
Versions d'une épreuve.	Différentes épreuves évaluant la même compétence soit par une mise en situation différente, ou par la production d'un produit différent ou par la prestation d'un service différent mais dont les éléments critères sont identiques et de difficulté de même niveau.

III. DESCRIPTION SYNTHÈSE DU RÉFÉRENTIEL DE FORMATION

Le scénario de formation se trouve au cœur du référentiel de formation. Il consiste à présenter les choix qui ont résulté de la définition des compétences issues du référentiel métier-compétences (elles même découlant de l'AST). Ces compétences sont traduites en actions observables et en résultats mesurables, éléments sur lesquels reposent l'acquisition par l'apprenant et leur évaluation.

En plus de mettre en évidence la liste des compétences requises pour exercer un métier, le référentiel de formation les décrit de manière exhaustive et pose des balises qui déterminent une démarche d'acquisition desdites compétences. En conséquence, selon les modalités de réalisation

de la compétence, le référentiel de formation s'appuie sur deux techniques différentes pour décrire les compétences : la traduction en comportement et la traduction en situation.

Ainsi, le référentiel de formation pour le métier d'ouvrier qualifié en Production des céréales traduit les orientations particulières en matière de formation. Il prépare donc la personne à devenir un travailleur du secteur agro-industriel pouvant mener des activités de production des céréales seul, en équipe ou sous supervision, pour le compte d'une entreprise ou à son compte personnel.

De façon spécifique, il vise d'une part à amener l'ouvrier qualifié en production des céréales, à cultiver sur des portions de terre selon des itinéraires techniques appropriés. Il est ainsi chargé de cultiver les céréales telles que le maïs, le sorgho, le mil, le blé et le riz. Parmi ces itinéraires techniques l'on peut noter le choix du site, choix des semences, la préparation du site, l'ensemencement (semis), l'entretien des cultures (désherbage, fertilisation, lutte phytosanitaire etc...), récolte et opération post récoltes (conditionnement, commercialisation etc...) Dans l'exercice de son métier, l'ouvrier qualifié en production des céréales doit maîtriser toutes les caractéristiques des céréales qu'il choisit (types, variétés etc..), et connaître les données sur les sols, le climat, la pluviométrie, le relief. Lors de la réalisation du champ, dont il assure toutes les étapes, il doit savoir utiliser un certain nombre d'outils, de la simple houe à la machine-outil perfectionnée etc....

Étant donné que l'ouvrier qualifié producteur des céréales travaille souvent seul, en équipe ou sous supervision, il doit démontrer de bonnes attitudes relationnelles en milieu de travail ou même dans la société.

a. Tableau synthèse du référentiel de formation

De ce point de vue, les compétences ci-après pour le métier d'ouvrier qualifié producteur des céréales correspondant aux attitudes, habiletés et comportements attendus de la personne qui exerce ce métier ont été retenues.

N°	Code	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale
01	MEF01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30
02	COM02	Communiquer en milieu professionnelle	Communication	30
03	IVS03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30
04	HSE04	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	QHSE	30
05	INF05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Informatique	45
06	MAT06	Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	Mathématiques appliquées	45
07	IAG07	Utiliser les connaissances générales en agriculture	Introduction à l'agriculture générale	30
08	CMP08	Commercialiser les produits	Commercialisation	30
09	CHS09	Choisir le site	Choix du site	60
10	AMS10	Aménager les sites de production	Aménagement du site de production	60
11	MAA11	Utiliser le machinisme agricole	Machinisme agricole	30

N°	Code	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale
12	PRO12	Mettre en place la production	Production	120
13	SPR13	Suivre la production	Suivi de la production	120
14	REC14	Récolter les produits de la récolte	Récolte	45
15	CCP15	Conditionner et conserver les produits	Conditionnement et conservation des produits de la récolte	60
16	LEG16	Respecter la législation du travail	Législation du travail	30
17	ENT17	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30
18	STG18	S'intégrer en milieu professionnel	Stage	300
Total				1125

L'analyse globale du référentiel de formation est présentée sous forme de tableaux établis avant la rédaction du référentiel d'évaluation. Il s'agit du tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail ainsi que du tableau d'analyse des critères généraux de performance. Ces tableaux, produits à partir de la matrice des objets de formation, permettent de mettre en évidence les liens entre les compétences particulières et le processus de travail ou entre les compétences particulières et les compétences générales, liens qui seront retenus dans la stratégie d'évaluation. Ils permettent également de faire ressortir les critères principaux qui pourront être utilisés dans l'élaboration des outils d'évaluation. Finalement, ils permettent d'éviter la surévaluation qui consisterait à évaluer à de multiples reprises la même compétence ou le même élément de compétence. Ce sont des outils essentiels à l'élaboration des tableaux de spécifications.

b) Tableau d'analyse des compétences générales et du processus de travail

Ouvrier Qualifié producteurs des céréales	COMPÉTENCES GÉNÉRALES →													COMPÉTENCES PARTICULIÈRES ↓				NOMBRE DE COMPÉTENCES
	NUMÉROS	Type d'objet	Durée (heures)	Se situer au regard du métier et de la formation	Communiquer en milieu professionnel dans les deux langues officielles	S'insérer dans la vie sociale	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Utiliser les fonctions de base en informatique	Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	Utiliser les connaissances générales en agriculture	Commercialiser les produits	Respecter la législation du travail	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Organiser le travail	Planifier le travail	Exécuter le travail	Contrôler la qualité de travail	
NUMÉROS				1	2	3	4	5	6	7	8	16	17					10
Type d'objet				S	C	S	S	C	C	C	C	S	C					
Durée (heures)				30	30	30	30	45	45	30	30	30	30					330
Choisir le site	09	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Aménager les sites de production	10	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Utiliser le machinisme agricole	11	C	30	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Mettre en place la production	12	C	120	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Suivre la production	13	C	120	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Récolter les produits de la récolte	14	C	45	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
Conditionner et conserver les produits	15	C	60	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
S'intégrer en milieu de travail	18	C	300	○	●	●	●	●	●	●	●	●	●	▲	▲	▲	▲	
NOMBRE DE COMPÉTENCES	08																	18
Volume horaire total			795															1125

IV. PRESENTATION DES OUTILS

Les outils pour l'évaluation de chacune des compétences retenues pour le métier de **“Producteur des céréales”** donnent une présentation qui répond bien aux exigences de l'évaluation.

Ces outils comprennent :

- Les tableaux de spécifications ;
- La description de l'épreuve ;
- La fiche d'évaluation ou de la participation.

IV.1 Tableau de spécifications

Le tableau de spécifications pour l'évaluation d'une compétence traduite en comportement ou en situation présente les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments et aux situations du programme de formation retenus pour l'évaluation aux fins de la sanction. Pour chaque situation ou élément, on formule un ou des indicateurs de performance, qui présentent un aspect à évaluer ou qui précisent sous quel angle on compte évaluer un élément de compétence. Les indicateurs sont accompagnés de critères d'évaluation sur lesquels on se base pour juger si la performance évaluée est satisfaisante.

Pour un objectif pédagogique traduit en comportement, la pondération (ou le poids relatif) accordée à chaque critère est indiquée, ainsi que le seuil de réussite attendu. Les éléments d'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier. Pour l'évaluer, on dispose des stratégies d'évaluation suivantes :

- L'évaluation du produit de travail ;
- L'évaluation du processus de travail ;
- Une combinaison des stratégies précédentes.

Pour un objectif pédagogique traduit en situation, on retrouve les critères dont le formateur se sert pour juger (inférer) si la compétence est acquise au-delà de la participation de l'apprenant aux activités.

IV.2 Description de l'épreuve

La description de l'épreuve, élaborée à partir du tableau de spécifications, vise à uniformiser le niveau de complexité des différentes épreuves assorties aux compétences du programme de formation et à soutenir l'élaboration des épreuves administrées dans les centres de formation. Elle est présentée à titre de suggestion et tourne autour de quatre éléments suivants :

- Les renseignements généraux ;
- Le déroulement de l'épreuve ;
- Le matériel ;
- Les consignes particulières.

IV.3 Fiche d'évaluation

La fiche d'évaluation reprend les indicateurs et les critères d'évaluation adoptés pour l'évaluation aux fins de la sanction (tableaux de spécifications) et les précise davantage, le cas échéant, sous forme d'éléments d'observations. Ces fiches peuvent aussi faire mention des marges de tolérance acceptées. Elle fait état de la pondération associée aux critères d'évaluation. Elle présente aussi le seuil de réussite fixé dans le tableau de spécifications. La fiche d'évaluation

guide les centres de formation et les formateurs dans la description des épreuves au moment de la réalisation des activités d'évaluation et, comme les descriptions d'épreuve ou de participation, elle est fournie à titre de suggestion.

Lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un processus de travail, les épreuves mixtes (connaissances pratiques et activités d'apprentissage pratique) sont recommandées.

Par contre, lorsque la stratégie d'évaluation correspond à un produit, une épreuve conduisant au développement des activités d'apprentissage pratique est recommandée.

V. ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

a. Modalités d'évaluation formative

Il faut relever qu'évaluer une compétence implique des choix afin de ne pas surévaluer. Il faut, en effet, éviter d'évaluer un élément déjà pris en compte plusieurs fois et se concentrer sur les aspects importants de la compétence. Le modèle d'évaluation utilisé en APC impose une façon de faire dans l'élaboration des tableaux de spécifications au regard du nombre de points à distribuer et de la détermination du seuil de réussite. Les tableaux de spécifications regroupent, entre autres, les indicateurs et les critères d'évaluation relatifs aux éléments retenus de la compétence, dans le référentiel de formation, afin de reconnaître chaque compétence et de la sanctionner, en plus de déterminer un seuil de réussite.

b. Éléments d'évaluation

Type de compétence	Éléments
Compétence traduite en situation	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de spécifications • Description de l'engagement • Fiche d'évaluation
Compétence traduite en comportement	<ul style="list-style-type: none"> • Tableau de spécifications • Description de l'épreuve • Fiche d'évaluation

Dans le cas de la compétence traduite en comportement, les éléments de l'évaluation reposent sur des comportements relatifs aux tâches ou aux productions particulières du métier.

Dans le cas des compétences traduites en situation, l'évaluation est orientée sur l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui lui est proposée durant la formation.

c. Évaluation sommative

Deux types d'épreuves constituent l'évaluation sommative au MINEFOP. Il s'agit :

- L'Épreuve Professionnelle de Synthèse : c'est une épreuve d'ordre procédurale qui consiste à évaluer les connaissances et savoirs être du candidat sur l'ensemble des compétences acquises durant sa formation. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 8/20 ».
- L'Épreuve de mise en situation professionnelle : c'est une épreuve d'ordre pratique qui l'apprenant en situation de travail. Il permet d'évaluer les savoirs faire de l'apprenant relevant du cœur du métier. Sa note éliminatoire est de « inférieure à 14/20 ».

Les contenus type desdites épreuves sont définis ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Synthèse du programme de formation

METIER : OUVRIER PRODUCTEUR DE CEREALES					VOLUME HORAIRE : 1125 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
01	Se situer au regard du métier et de la formation	Métier et Formation	30	Pratique et orale	Ps	2h	S	G	80%	Voir description des épreuves
02	Communiquer en milieu professionnelle dans les deux langues officielles	Communication	30	Écrite et orale	Ps Pt	3h	C	G		
03	S'insérer dans la vie sociale	Insertion dans la vie sociale	30	Écrite	Pt Ps	2h	S	G		
04	Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	QHSE	30	Orale et écrite	Ps Pt	3h	S	G		
05	Utiliser les fonctions de base en informatique	Informatique	45	Écrite Pratique	Ps Pt	3h	C	G		
06	Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	Mathématiques appliquées	45	Écrite	Ps Pt	3h	C	G		
07	Utiliser les connaissances générales en agriculture	Introduction à l'agriculture générale	30	Pratique et écrite	Ps	2h	C	G		
08	Commercialiser les	Commercialisation	30	Pratique	Ps	2h	C	G		

METIER : OUVRIER PRODUCTEUR DE CEREALES					VOLUME HORAIRE : 1125 h					
N°	Énoncé de la compétence	Intitulé Module	Durée totale	Modalités	Stratégie d'évaluation	Durée de l'épreuve	Traduction	Types	Seuil de réussite	Matériels nécessaires
	produits			Et Écrite	Pt					
09	Choisir le site	Choix du site	60	Pratique Et Écrite	Ps Pt	4h	C	P		
10	Aménager les sites de production	Aménagement du site de production	60	Pratique Et Écrite	Ps Pt	4h	C	P		
11	Utiliser le machinisme agricole	Machinisme agricole	30	Pratique et écrite	Ps Pt	2h	C	P		
12	Mettre en place la production	Production	120	Pratique et écrite	Ps Pt	8h	C	P		
13	Suivre la production	Suivi de la production	120	Pratique et écrite	Ps Pt	8h	C	P		
14	Récolter les produits de la récolte	Récolte	45	Pratique et écrite	Ps Pt	3h	C	P		
15	Conditionner et conserver les produits	Conditionnement et conservation des produits de la récolte	60	Pratique et écrite	Ps Pt	4h	C	P		
16	Respecter la législation du travail	Législation du travail	30	Écrite	Ps Pt	2h	S	G		
17	Appliquer une démarche entrepreneuriale	Entrepreneuriat	30	écrite	Ps Pt	3h	C	G		
18	S'intégrer en milieu professionnel	Stage	300	Pratique et écrite	Ps Pt	20h	S	P		
Total			1 125							

Le tableau de synthèse ci-dessus présente l'énoncé des 18 compétences du métier d'ouvrier qualifié Producteur de céréales faisant objet d'évaluation certificative dans le Référentiel d'évaluation. Il décrit pour chaque compétence, les modalités d'évaluation privilégiées (épreuve de connaissance pratique ou épreuve pratique) et les stratégies (processus, produit, propos) retenues par l'équipe d'élaboration du référentiel pour certifier chaque compétence. Il précise la durée totale de chaque épreuve de certification et le seuil de réussite. Concernant le matériel indispensable lors de l'administration des épreuves, le tableau ramène à la fiche descriptive de chaque épreuve.

Renseignements complémentaires

Certaines épreuves comportent deux parties : une partie relative aux connaissances pratiques et une partie pratique. Pour ces épreuves, la partie relative aux connaissances pratiques est individuelle alors que la partie pratique peut être traitée en équipe de maximum cinq (5) candidats, mais chaque candidat est évalué sur sa participation au travail d'équipe.

Pour les épreuves de 5 h et plus, elles sont élaborées de façon à être administrées en deux temps si possible sur deux jours.

Grille de rétroaction

La grille de rétroaction en annexe est destinée à assurer l'amélioration continue des épreuves. Elle comporte des questionnaires destinés aux évaluateurs. Elle est renseignée par ces derniers puis acheminée à la direction chargée des examens et concours qui fait la synthèse.

A. COMPÉTENCES TRADUITES EN SITUATIONS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS			
MODULE 1 : METIER ET FORMATION			
Compétence 1		Se situer au regard du métier et de la formation	
Durée d'apprentissage/Evaluation		28h/ 2 h	
Code :		MEF01	
Éléments de Compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles	1. Recueil de données sur la nature et sur les exigences du métier	1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi	<input type="checkbox"/>
	2. Recueil de données sur les caractéristiques du marché du travail	2.1 Résume les principales caractéristiques du travail	<input type="checkbox"/>
S'informer sur le référentiel et la démarche de formation	3. Collecte d'informations sur le programme, la démarche de formation et d'évaluation	3.1 Décrit les compétences à acquérir	<input type="checkbox"/>
		3.2 Décrit les modes d'évaluation	<input checked="" type="checkbox"/>
Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle	4. Participation à une rencontre de groupe	4.1 Exprime sa perception du programme de formation	<input type="checkbox"/>
		4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail	
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.			

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	1. Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'apprentissage	28h
MODULE 1 : METIER ET FORMATION			Code : MEF01
<i>Renseignements généraux</i>			
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Se situer au regard du métier ».</p> <p>L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.</p> <p>L'épreuve comprend trois parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.</p>			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
<p>➤ <i>S'informer des réalités du métier et des perspectives professionnelles</i></p> <p>Cette partie recueille des données sur la majorité des sujets à traiter et exprime convenablement la perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec l'information recueillie.</p> <p>Dans leur recherche, les apprenants auront à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux types d'entreprises et leurs produits ou services offerts; - des perspectives d'emploi et l'échelle de salaires dans ce milieu de travail; - des tâches associées au métier; - les principales conditions de travail ; - les conditions d'entrée sur le marché de travail ; - des habiletés et des comportements qui sont propres au métier. 			
<p>➤ <i>S'informer sur le référentiel et la démarche de formation</i></p> <p>L'évaluation de cette partie porte sur la participation de l'apprenant aux discussions de groupe, sur les exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier et la perception qu'ont les apprenants de la formation.</p> <p>Au cours de la discussion, l'apprenant aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à présenter au moins trois avantages et trois inconvénients à pratiquer le métier; - à commenter quelques règles de l'éthique professionnelle; - à échanger des points de vue sur l'approche par compétences et son influence sur les apprentissages et les modes d'évaluation; - à commenter les modules indiqués au tableau synthèse du programme. 			
<p>➤ <i>Confirmer ou infirmer son orientation professionnelle</i></p> <p>L'évaluation de cette partie porte sur la qualité du rapport rédigé expliquant principalement le choix de l'orientation professionnelle de l'apprenant.</p> <p>Dans le rapport, l'apprenant aura :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à démontrer, par quelques exemples, comment son choix d'orientation par rapport à la profession d'opérateur en transformation/conservation des produits végétaux est en conformité ou non avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt; <p>à donner des exemples quant aux possibilités d'exercer le métier et de progresser dans ce métier.</p>			

FICHE D'ÉVALUATION									
N° et libellé de la compétence	1.Énoncé de la Compétence : Se situer au regard du métier et de la formation	Durée d'évaluation	2 h						
MODULE 1 : METIER ET FORMATION		Code :MEF01							
Nom de l'apprenant:		<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>		Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
Établissement d'enseignement:									
Date de l'évaluation:									
Signature du formateur:									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION									
		Jugement							
1. RECUEIL DE DONNÉES SUR LA NATURE ET SUR LES EXIGENCES DU MÉTIER		OUI	NON						
1.1 Décrit la nature et les exigences de l'emploi		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
2. RECUEIL DE DONNÉES SUR LES CARACTÉRISTIQUES DU MARCHÉ DU TRAVAIL									
2.1 Résume les principales caractéristiques du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
3. COLLECTE D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME, LA DÉMARCHE DE FORMATION ET D'ÉVALUATION									
3.1 Décrit les compétences à acquérir		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
3.2 Décrit les modes d'évaluation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
4. PARTICIPATION À UNE RENCONTRE DE GROUPE									
4.1 Exprime sa perception du programme de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
4.2 Compare sa perception du programme de formation avec le marché du travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
5. PRÉSENTATION D'UN BILAN PERSONNEL									
5.1 Précise ses goûts, ses aptitudes, ses champs d'intérêt et ses qualités personnelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
5.2 Fait une synthèse des différents aspects du métier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
5.3 Justifie son choix de poursuivre ou non le programme de formation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						
TOTAL:		/9							
Seuil de réussite: Six des neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 3.2, 5.2 et 5.3.									
Remarque									

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

Compétence 3	S'insérer dans la vie sociale		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h		
Code :	IVS03		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Développer une démarche de découverte de son environnement social.	1. Informations sur le rôle et le fonctionnement des institutions de la République et sur les règles principales du Droit International Humanitaire	1.1 Réceptivité aux informations	
		1.2 Observation du contexte d'application des règles	
Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles	2. Informations sur les droits en tant que citoyen	2.1 Maîtrise des droits et devoirs en tant que citoyen	
	3. Informations sur les lois répressives	3.1 Maîtrise des lois répressives	
Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique	4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale	4.1 Participation aux échanges interpersonnels	
	5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté	4.2 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté	
Distinguer les principales libertés et droits fondamentaux.	6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux.	6.1 Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.	
	7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.	
Disposer des compétences relationnelles.	8. Développement des relations amicales	8.1. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.	

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 3 : INSERTION DANS LA VIE SOCIALE

Compétence 3	S'insérer dans la vie sociale		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/ 2 h		
Code :	IVS03		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
Prendre des décisions responsables	9. Utilisation des textes de la république	9.1 Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie.	
		9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.	
Prendre une décision quant à son intégration sociale	10. Exploration de l'environnement social	10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social	
Mettre en œuvre sa décision	11. Elaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine	11.1 Appréciation de l'application des mesures	

Seuil de réussite: au moins 80% des critères d'évaluation dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise.

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale	Durée d'apprentissage	28h
Module 3 : Insertion Sociale			Code : IVS03
<i>Renseignements généraux</i>			
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « S'insérer dans la vie sociale ».</p> <p>L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme.</p> <p>Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.</p>			
<i>Déroulement ou Contenu</i>			
<p>➤ <i>Développer une démarche de découverte de son environnement social</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en exergue des capacités de l'apprenant à explorer son environnement juridique et social. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait présenter au moins deux textes règlementaires et/ou législatifs en rapport avec les droits humains en vigueur dans le pays, ainsi que deux organismes chargés de leur mise en œuvre. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Comparer les exigences de l'environnement social à ses exigences personnelles</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter sa compréhension sur au moins deux mécanismes juridiques existants et de les confronter avec ses attitudes et ses exigences ou ses attentes. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Développer et mobiliser ses ressources pour un bien-être physique et psychologique</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter au moins deux mécanismes institutionnels mis en place pour le bien-être des populations, en fonction de ses aspirations et de ses potentialités. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Prendre une décision quant à son intégration sociale</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter un projet qui met en exergue son engagement à s'intégrer dans la vie sociale. Les aspects liés aux fléaux sanitaires et sociaux (VIH, Hépatites, Grossesses indésirées, alcoolisme, mariages précoces) pourraient être privilégiés. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			
<p>➤ <i>Mettre en œuvre sa décision</i></p> <p>L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui permet à l'apprenant de présenter les démarches entreprises pour la réalisation de son projet social, en dégageant à chaque fois les impacts de l'activité de son métier sur l'environnement, ainsi que les responsabilités qui sont les siennes pour en réduire les effets. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.</p>			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	3. S'insérer dans la vie sociale	Durée d'apprentissage/Evaluation	2h	
Module : Vie Sociale		Code : VIS03		
Nom de l'apprenant:			RESULTAT	
Établissement d'enseignement:				
Date de l'évaluation:			Succès	Échec
Signature du formateur:				
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION				
			Jugement	
1. INFORMATIONS SUR LE ROLE ET LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS DE LA REPUBLIQUE ET SUR LES REGLES PRINCIPALES DU DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE			OUI	NON
1.1 Réceptivité aux informations				
1.2 Observation du contexte d'application des règles				
2. INFORMATION SUR LES DROITS ET DEVOIRS				
2.1 Recueil de l'information sur les droits et devoirs de l'employé en milieu de travail				
3. Informations sur les lois répressives				
3.1 Maîtrise des lois répressives				
4. Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale				
4.1 Participation aux échanges interpersonnels				
5. Compréhension des stratégies de lutte contre la pauvreté				
5.1 Collecte des données pertinentes sur la lutte contre la pauvreté				
6. Exploitation des textes sur libertés des droits fondamentaux.				
6.1 Distinction des principales libertés des droits fondamentaux.				
7. Exploitation des instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection, de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.				
7.1 Collectes de données sur les instruments, les mécanismes et les moyens juridiques de protection et de promotion des droits de l'Homme et des droits de l'enfant.				

8. Développement des relations amicales 8.1 Compréhension de la citoyenneté, la culture de la paix et la cohésion sociale.		
9. Utilisation des textes de la république 9.1 Collectes des données sur le rôle et le mode de fonctionnement des institutions de la République, des collectivités territoriales et les principes de la démocratie. 9.2 Exploitation des textes sur les régimes juridiques des libertés et droits fondamentaux.		
10. Exploration de l'environnement social 10.1 Appréciation de l'intégration en milieu social		
11. Élaboration du bilan des acquis en termes de respect des droits et devoirs, de procédures et de pratiques de vie saine 11.1 Appréciation de l'application des mesures		
	TOTAL:	
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 2.1, 3.2, 5.1		
Remarque		

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Compétence 4 | **Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement**

Durée d'apprentissage/Evaluation | **28h/2h**

Code | **HSE04**

Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail	1. Identification du corpus et du dispositif juridique	1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input checked="" type="checkbox"/>
		1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>
		1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>
Identifier les risques relatifs à la santé et à la sécurité dans l'environnement professionnel	2. Identification des risques liés à la santé en milieu de travail	2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>
		2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>
	3. Identification des risques liés à la sécurité et à l'environnement	3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input checked="" type="checkbox"/>
Appliquer des	4. Distinction des équipements de protection individuelle et collective	4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective	<input checked="" type="checkbox"/>

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT

Compétence 4 Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement

Durée d'apprentissage/Evaluation 28h/2h

Code HSE04

Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Décision
(VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles			
Développer un comportement écologiquement responsable	9. Information sur les normes environnementales	9.1 Synthèse des informations recueillies	<input checked="" type="checkbox"/>
	10. Information sur les risques et dégâts des produits utilisés	10.1 Cueillette d'informations pertinentes	<input type="checkbox"/>

Seuil de réussite:

Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont les critères cochés, pour que l'on considère la compétence acquise

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° et libellé de la compétence 4	4 : Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'apprentissage	28h
Module 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT			Code : HSE04

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ».

L'évaluation des connaissances de l'apprenant est faite tout au long de la formation par le formateur. L'évaluation des habiletés pratiques et des comportements adéquats sera aussi réalisée pendant la durée complète du programme, mais par l'entremise des compétences particulières.

Le jugement devrait porter sur la recherche d'informations ainsi que leur intégration dans le cheminement professionnel de l'apprenant et sa façon de comprendre ses rôles et obligations.

Déroulement

➤ *S'informer des lois et des règlements sur la santé et la sécurité au travail*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui précise les éléments du cadre juridique dans lequel s'exerce le métier. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux droits et deux devoirs qui sont ceux d'un employé œuvrant pour une entreprise du secteur. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Appliquer des mesures préventives reliées à l'hygiène, la santé et la sécurité au travail*

L'apprenant devrait remettre un rapport/compte rendu écrit dans lequel il explique les risques associés au métier qu'il a choisi et les comportements sécuritaires qu'il doit manifester. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des risques et réalités de son environnement de travail.

➤ *Prévenir les infections transmissibles sexuellement (ITS), le virus d'immunodéficience humaine (VIH/SIDA) et d'autres maladies transmissibles*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la prévention des MST et du VIH. Durant cette rencontre, l'apprenant serait appelé à réfléchir sur les comportements préventifs et sur les risques sur la santé. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer, démontrant ainsi leur prise de conscience.

➤ *Intervenir en situation d'urgence*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la mise en relation du métier avec les obligations de celui qui le pratique sur le plan de la prévention des atteintes à la santé et à la sécurité. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les organismes en charge dans le domaine. Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que toutes les personnes aient l'occasion de s'exprimer.

➤ *Développer un comportement écologiquement responsable*

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une cueillette d'informations et de la production d'une synthèse écrite. L'apprenant devrait identifier au moins deux normes environnementales spécifiques à son métier et les principaux produits qui peuvent avoir un impact sur l'environnement. Dans ce rapport, il devrait démontrer sa prise de conscience au regard des impacts de son métier sur l'environnement et des responsabilités qui lui incombent dans la protection de celui-ci.

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	4: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'évaluation	2h
Module 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT			Code : HSE04

Nom de l'apprenant:
 Établissement d'enseignement:
 Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Jugement	
	OUI	NON
1. IDENTIFICATION DU CORPUS ET DU DISPOSITIF JURIDIQUE		
1.1 Interprétation juste de la législation du travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Relevé approprié des normes et des procédures de santé et de sécurité au travail.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.3 Repérage adéquat de l'information dans les documents et les pictogrammes.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SANTE EN MILIEU DE TRAVAI		
2.1 Repérage correct des situations à risques et des sources de dangers.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2.2 Appréciation juste des risques associés à la situation.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. IDENTIFICATION DES RISQUES LIES A LA SECURITE ET A L'ENVIRONNEMENT		
3.1 Anticipation juste des dangers actuels ou potentiels.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3.2 Reconnaissance juste des comportements et des attitudes comportant des risques.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. DISTINCTION DES EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE		

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	4: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'évaluation	2h
Module 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT			Code : HSE04
4.1 Utilisation conforme des équipements de protection individuelle et collective		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.2 Reconnaissance juste des mesures préventives.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. IDENTIFICATION DES NORMES DE SECURITE			
5.1 Reconnaissance appropriée des conséquences du non-respect des normes sur le plan individuel et celui de l'entreprise.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Association appropriée des normes d'hygiène, de santé et de sécurité aux zones de travail.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. EVALUATION DU NIVEAU DE GRAVITE DE LA SITUATION			
6.1 Appréciation juste de la gravité de la situation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6.2 Manifestation d'attitudes et de comportements sécurisants et réconfortants.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7. ORGANISATION DE L'INTERVENTION D'URGENCE			
7.1 Exécution efficace des interventions de premier niveau en cas d'accident.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
7.2 Respect de la procédure d'appel aux ressources compétentes.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8. INFORMATION SUR LES MALADIES INFECTIEUSES			
8.1 Collecte d'information pertinente sur les modes de transmission, l'évolution et les moyens de prise en charge.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8.2 Reconnaissance des conséquences possibles de comportements inappropriés.		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9. INFORMATION SUR LES NORMES ENVIRONNEMENTALES			
9.1 Synthèse des informations recueillies		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. INFORMATION SUR LES RISQUES ET DEGATS DES PRODUITS UTILISES			
10.1 Cueillette d'informations pertinentes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:			/19

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	4: Prévenir les atteintes liées à la santé, à la sécurité au travail et à l'environnement	Durée d'évaluation	2h
Module 4 : HYGIENE, SANTE, SECURITE ET ENVIRONNEMENT			Code : HSE04
Seuil de réussite: Quatorze des dix-neuf critères d'évaluation, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1, 3.2, 4.1, 4.2, 7.1 et 9.1			
Remarque			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL

Compétence 4

Respecter la législation du travail

Durée d'apprentissage/Evaluation

28h/2h

CODE

LEG16

Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier	1. Identification des structures légales	1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	<input checked="" type="checkbox"/>
	2. Application des lois relatifs au métier	2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier	<input checked="" type="checkbox"/>
		2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	<input type="checkbox"/>
Appréhender les notions de droits et devoirs	3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail	3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié	<input checked="" type="checkbox"/>
		3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié	<input checked="" type="checkbox"/>
		3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	<input checked="" type="checkbox"/>
Identifier les différents contrats de travail	4. Signature du contrat	4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail	<input type="checkbox"/>
		4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail	<input checked="" type="checkbox"/>

		4.3. Identification judiciaire du processus de modification du contrat de travail	<input checked="" type="checkbox"/>
Analyser un cahier de charge	5. Interprétation d'un cahier de charge	5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge	<input type="checkbox"/>
		5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge	<input checked="" type="checkbox"/>
		5.3. Lecture judiciaire d'un cahier de charge	<input checked="" type="checkbox"/>

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT			
N° et libellé de la compétence	16. Respecter la législation du travail	Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL		CODE: LEG16	
<i>Renseignements généraux</i>			
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « respecter la législation au travail ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée individuellement. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures.</p>			
<i>Déroulement de l'épreuve</i>			
<p>Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant de reconnaître l'importance du cadre normatif et légal qui régit le métier, appréhender les notions de droits et devoirs, identifier les différents contrats de travail, analyser un cahier de charge.</p>			
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • Textes des lois • Exemples de contrat de travail 			
<i>Consigne particulière</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	16. Respecter la législation du travail	Durée d'évaluation	28h/2h
---------------------------------------	--	---------------------------	--------

MODULE 16 : LEGISLATION DU TRAVAIL	CODE: LEG16
---	--------------------

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%;">ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS	
			OUI	NON
1. Identification des structures légales 1.1 Identification correcte de la structure légale, réglementaire et normative au niveau international et national.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Application des lois relatifs au métier 2.1. Identification correcte des lois et des règlements du Cameroun relatifs au métier 2.2. Reconnaissance juste des obligations des différents organismes et organisations du métier	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Appréhension des droits et devoirs en milieu de travail 3.1. Reconnaissance juste des droits d'un salarié 3.2 Reconnaissance correcte des obligations d'un salarié 3.3 Reconnaissance correcte des droits et devoirs des employeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Signature du contrat 4.1. Appréhension judicieuse de l'importance du contrat de travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4.2. Distinction correcte des différents contrats de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4.3. Identification judicieuse du processus de modification du contrat de travail			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Interprétation d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.1. Appréhension exacte de la notion de cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2. Identification exacte des qualités d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.3. Lecture judicieuse d'un cahier de charge			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TOTAL:			/100	
Seuil de réussite: 80%				
Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Remarque				

B.COMPÉTENCES TRADUITES EN COMPORTEMENTS

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS				
MODULE 2 : COMMUNICATION				
Compétences	2. Communiquer en milieu professionnel			
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h			
Code	COM02			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Exploiter les ressources des langues officielles	Processus	1. Appropriation des termes et expressions relatifs au métier en français et en anglais	1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais	10
		2. Utilisation du français	2.1 Application appropriée du code grammatical du français	05
		3. Making use of English language	3.1 Appropriated use of English language rules	05
		4. Exploitation d'un texte et des ressources documentaires	4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte	05
		5. Exploitation of documentary resources	5.1 Determination of pertinent elements of a document	05
Utiliser les outils de communication	Processus	6.Utilisation des données	6.1. Utilisation judicieuse des données	
		7. Manipulation des langues officielles	9.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.	05
		8. Exploitation des bulletins d'analyse	8.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse	05
Interagir avec les membres de l'équipe et la hiérarchie	Processus	9. Expression d'une opinion	9.1. Utilisation correcte du langage professionnel	05
		10. Expression of an opinion	10.1. Making good use of professional language	05
Produire des écrits généraux et professionnels	Produit	11. Rédaction d'une correspondance administrative	11.1 Rédaction claire et précise des messages	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 2 : COMMUNICATION

Compétences	2. Communiquer en milieu professionnel			
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2 h			
Code	COM02			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
		12. Production of an administrative document	12.1 Précise ratings of messages	
		13. Rédaction d'un rapport	13.1 Application efficace de techniques de prise de notes.	05
		14. Production of a report	14.1 Efficient application of notes taking	05
Encadrer une équipe de travail	Processus	15. Identification des compétences de l'équipe	15.1 Élaboration appropriée du plan de travail	05
			15.2 Détermination des profils nécessaires	05
		16. Gestion des rapports	16.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations	05
Adopter des comportements éthiques	Processus	17. Respect des droits et des obligations	17.1. Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.	05
		18. Reconnaissance de la valeur d'équité	18.1. Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité	05
		19. Démonstration de probité	19.1. Démonstration de probité dans toute situation.	05
		20. Identification des manquements à l'éthique	20.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres.	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	2 : Communiquer en milieu professionnel	Durée d'apprentissage/Evaluation	28h
Module 2 : Communication			Code : COM02
<i>Renseignements généraux</i>			
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Communiquer en milieu de travail ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p>			
<i>Contenu de l'épreuve</i>			
<p>A partir d'un texte en rapport une situation de travail ou le domaine d'activité, le formateur amènera les apprenants à faire ressortir l'idée principale du texte et à répondre à des questions dont le but est de juger leur capacité d'exploitation de documents et de production des écrits, tout en respectant les règles grammaticales usuelles dans les deux langues.</p> <p>Par ailleurs, l'apprenant pourra être mis en situation de communiquer oralement dans les deux langues dans le cadre de la portion pratique de l'épreuve.</p>			
<i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • 01 micro-ordinateur • 01 vidéoprojecteur • Etc. 			
<i>Consigne particulière</i>			
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3. • L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	2 : Communiquer en milieu professionnel	Durée de l'évaluation	2 h		
Module 2 : Communication		Code : COM02			
Nom de l'apprenant:					
Établissement d'enseignement:					
Date de l'évaluation:					
Signature du formateur:					
		Résultat			
		SUCCÈS		ÉCHEC	
		<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON	RÉSULTATS	
1. APPROPRIATION DES TERMES ET EXPRESSIONS RELATIFS AU METIER EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS				0 ou 05	
1.1 Utilisation appropriée de formules et des termes relatifs au métier en français et en anglais					
2. UTILISATION DU FRANÇAIS				0 ou 05	
2.1 Application appropriée du code grammatical du français					
3. MAKING USE OF ENGLISH LANGUAGE				0 ou 05	
3.1 Appropriated use of english language rules					
4. EXPLOITATION D'UN TEXTE ET DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES				0 ou 05	
4.1 Détermination des éléments pertinents d'un texte					
5. Utilisation des données					
5.1. Utilisation judicieuse des données					
6. Manipulation des langues officielles				0 ou 05	
6.1. Respect strict des règles de grammaire et d'orthographe.					
7. Exploitation des bulletins d'analyse				0 ou 05	
7.1. Lecture correcte des bulletins d'analyse					
8. EXPLOITATION OF DOCUMENTARY RESOURCES				0 ou 05	
8.1 Determination of pertinent elements of a document					
9. EXPRESSION D'UNE OPINION				0 ou 05	
9.1 Utilisation correcte du langage professionnel					
10. EXPRESSION OF AN OPINION				0 ou 05	
10.1 Good use of professional language					

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	2 : Communiquer en milieu professionnel	Durée de l'évaluation	2 h
Module 2 : Communication		Code : COM02	
11. REDACTION D'UNE CORRESPONDANCE ADMINISTRATIVE 11.1 Rédaction claire et précise des messages			0 ou 05
12. PRODUCTION OF AN ADMINISTRATIVE DOCUMENT 12.1 Precise writing of messages			
13. REDACTION D'UN RAPPORT 13.1 Application efficace de techniques de prise de notes			0 ou 05
14. PRODUCTION OF A REPORT 14.1 Efficient application of notes taking			0 ou 05
15. IDENTIFICATION DU BESOIN DU VIS-A-VIS 15.1 Détermination précise du besoin d'un tiers			0 ou 05
16. PROPOSITION DES SOLUTIONS 17.1 Communication appropriée de l'information pertinente			0 ou 05
18. IDENTIFICATION DES COMPETENCES DE L'EQUIPE 18.1 Élaboration appropriée du plan de travail 18.2 Détermination des profils nécessaires			0 ou 05
19. GESTION DES RAPPORTS 19.1 Reconnaissance de l'importance d'une communication franche et adaptée aux situations			0 ou 05
20. Respect des droits et des obligations 20.1 Respect des droits et des obligations des personnes en milieu de travail et dans les communautés.			0 ou 05
21. Reconnaissance de la valeur d'équité 21.1. Reconnaissance de la valeur d'une culture d'équité			0 ou 05
21. Démonstration de probité 21.1. Démonstration de probité dans toute situation.			0 ou 05
22. Identification des manquements à l'éthique 22.1. Reconnaissance des conséquences de manquements à l'éthique pour soi et les autres			0 ou 05
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80% et obligation de satisfaire aux critères : 2.1, 6.1, 13.1			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes			Oui Non

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	2 : Communiquer en milieu professionnel	Durée de l'évaluation	2 h
Module 2 : Communication		Code : COM02	
respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.			
Remarque : Le formateur veillera à ce que l'apprenant soit à mesurer de mettre en œuvre les critères d'évaluation 2.1; 13.1 et 16.1.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 5: INFORMATIQUES

Compétence : 5	5. Utiliser les fonctions de base en informatique			
Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3 h			
Code :	TIC05			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer son poste de travail.	Processus	1. Reconnaître les composants d'un ordinateur	1.1 Identification des composants d'un ordinateur	05
	Produit	2. Reconnaître les ports de branchement des périphériques	2.1 Indentification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composants	05
Utiliser les fonctions de base d'un système d'exploitation	Processus	3. Utiliser un logiciel d'exploitation.	3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation	10
		4. Créer des dossiers et classer des fichiers	4.1 Gestion des dossiers et des fichiers	05
		5. Créer des copies de sécurité.	5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données	05
Saisir des données.	Processus	6. Utiliser un logiciel de traitement de texte et un tableur.	6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur	15
	Produit	7. Sauvegarder et imprimer des documents.	7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	10
Monter une présentation.	Processus	8. Utiliser des logiciels de présentation de texte	8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation	10
	Produit	9. Sauvegarder et imprimer des documents.	9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression	05
Naviguer sur Internet.	Processus	10. Connaître les différents moteurs de recherche.	10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche	10
			10.2 Repérage approprié de l'information recherchée	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 5: INFORMATIQUES

Compétence : 5	5. Utiliser les fonctions de base en informatique			
Durée d'apprentissage/Evaluation	42h/3 h			
Code :	TIC05			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
	Produit	11. Savoir utiliser le courrier électronique.	11.1 Transmission et réception correcte d'un message	05
			11.2 Attache appropriée d'un document à un message	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	5 : Utiliser les fonctions de base en informatique	Durée d'apprentissage	42h
Module 5 : Informatique			Code :INF05
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Exploiter des outils informatiques ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement ou en groupe en fonction de l'élément de compétence et du matériel disponible.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique pourrait s'inspirer d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 04 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Contenu de l'épreuve</i></p> <p>A partir d'un dispositif mis en place ou des photos, l'on pourrait demander aux apprenants de reconnaître les différents composants d'un poste de travail informatique, d'en donner le rôle, et éventuellement de faire le raccordement de tout ou partie de ces équipements de manière à les faire fonctionner correctement.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer des saisies en utilisant les différents logiciels, et même d'effectuer des recherches. Le produit de ce travail pouvant être imprimé et sauvegardé sur divers types de supports.</p> <p>Plusieurs apprenants pourraient être associés pour cette évaluation.</p> <p>La mise en situation (étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p><i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • 25 postes de travail équipés de logiciel Office et des moteurs de recherche • 02 vidéoprojecteurs • 02 imprimantes • 02 scanners • Des clés USB • Des CD vierges • Etc. <p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage de la compétence 3, L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	5.Utiliser les fonctions de base en informatiques	Durée de l'évaluation :	3 h
---------------------------------------	--	--------------------------------	------------

Module 5 : Informatique	Code INF05
--------------------------------	-------------------

Nom de l'apprenant:	
Établissement d'enseignement:	
Date de l'évaluation:	
Signature du formateur:	

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. RECONNAITRE LES COMPOSANTS D'UN ORDINATEUR 1.1 Identification des composants d'un ordinateur			0 ou 10
2. RECONNAITRE LES PORTS DE BRANCHEMENT DES PERIPHERIQUES 2.1 Indentification des types de ports 2.2 Assemblage correct des composants			0 Ou 5 0 Ou 5
3. UTILISER UN LOGICIEL D'EXPLOITATION 3.1 Utilisation appropriée des principales fonctions d'un système d'exploitation			0 ou 10
4. CREER DES DOSSIERS ET CLASSER DES FICHIERS 4.1 Gestion des dossiers et des fichiers			0 ou 5
5. CREER DES COPIES DE SECURITE 5.1 Application rigoureuse des mesures de protection des données			0 ou 5
6. UTILISER UN LOGICIEL DE TRAITEMENT DE TEXTE ET UN TABLEUR 6.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur			0 ou 10
7. SAUVEGARDER ET IMPRIMER DES DOCUMENTS 7.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 10
8. UTILISER DES LOGICIELS DE PRESENTATION DE TEXTE 8.1 Utilisation appropriée des fonctions de base d'un logiciel de présentation			0 ou 10
9. SAUVEGARDER ET IMPRIMER DES DOCUMENTS 9.1 Application des fonctions de sauvegarde et d'impression			0 ou 5

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	5.Utiliser les fonctions de base en informatiques	Durée de l'évaluation :	3 h	
Module 5 : Informatique		Code INF05		
10. CONNAITRE LES DIFFERENTS MOTEURS DE RECHERCHE 10.1 Choix approprié des outils, du site et des critères de recherche 10.2 Repérage approprié de l'information recherchée				0 ou 10 0 ou 5
11. SAVOIR UTILISER LE COURRIER ELECTRONIQUE 11.1 Transmission et réception correctes d'un message 11.2 Attache appropriée d'un document à un message				0 ou 5 0 ou 5
			TOTAL:	/100
Seuil de réussite: 60%.				
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité et de préservation de l'environnement pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 3.		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 6 : ARITHMETIQUE, GEOMETRIE ET TRIGONOMETRIE APPLIQUEE A L'AGRICULTURE

Compétence 6	6. Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture			
Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h			
Code	MAT06			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les notions de base en Arithmétique dans l'agriculture	Processus	1.exploitation des tables de conversion.	1.1 Utilisation correcte de table de conversion	10
		2. calcul des mesures	2 Détermination juste des unités de mesure	05
		3 Calcul des opérations d'addition de soustraction de division et de multiplication.	3.1. Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication)	05
		5. Calcul des nombres décimaux, entier naturels et des fractions	5.1 Utilisation judicieuse des nombres décimaux et des entiers naturels	10
			5.2 Manipulation judicieuse des fractions et de proportionnalité	10
		6. Calcul des nombres à base d'une calculatrice	6.1. Utilisation judicieuse de la calculatrice.	05
Utiliser les notions de géométrie dans l'agriculture	Processus	7.Détermination d'une équation d'une droite	7.1. Ecriture correcte d'une équation de droite	05
	Produit	8.Tracé d'une figure géométrique	8.1. Construction précise des figures géométriques simples (cercle, triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc ...)	10
	Produit	9.Construction des figures géométriques	9.1. Construction judicieuse des	05

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 6 : ARITHMETIQUE, GEOMETRIE ET TRIGONOMETRIE APPLIQUEE A L'AGRICULTURE

Compétence 6	6. Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture			
Durée d'apprentissage/évaluation	42h/3h			
Code	MAT06			
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
			droites remarquables des triangles	
	Processus	10.Calcul des surfaces et volumes	10.1. Calcul précis des surfaces et volumes	05
Appliquer les notions de trigonométrie dans l'agriculture	Processus	11.Détermination des angles	11.1. Détermination précise des angles	05
			11.2. Utilisation judicieuse des formules trigonométriques	05
		12.Calcul des dimensions	12.1. Calcul correcte des dimensions	05
Résoudre les problèmes de statistiques appliqués à l'agriculture	Processus	13.Calcul du cout de production	13.1. Calcul correcte du cout de production;	05
		14.Calcul du rendement	14.1. Calcul correcte du rendement;	05
		15.Calcul des opérations techniques	15.1. Calcul correcte des opérations techniques	05

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	6 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture	Durée d'apprentissage	42h
Module 5 : Arithmétiques, Géométrie, et de Trigonométrie Appliquée à l'Agriculture			
Code :MAT06			
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture ». Cette compétence vise à développer chez l'apprenant, les savoirs nécessaires pour Convertir des unités de mesure, utiliser les différents types des nombres et Résoudre les problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication).</p> <p>. Les connaissances et habiletés acquises dans ce module seront réinvesties et mises à contribution à divers degrés lors de la réalisation des activités d'apprentissage.</p> <p>L'épreuve prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée. Elle pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 03 heures d'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>On pourra demander à l'apprenant d'effectuer les opérations, appliquer les formules, déterminer les dimensions, les superficies, les quantités et construire les figures géométriques.</p> <p><i>Consignes particulières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage ; • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. • L'apprenant est tenu de rester en salle pendant au moins 50% de la durée de l'évaluation. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et Libellé de la Compétence	6 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture.	Durée de l'évaluation	3h
---------------------------------------	--	------------------------------	----

Module : Arithmétique, Géométrie, et Trigonométrie Appliquée à l'Agriculture Code : MEO06

Nom de l'apprenant:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%;">ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS		ÉCHEC					
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>					
Établissement d'enseignement:							
Date de l'évaluation:							
Signature du formateur:							

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1 Exploitation correcte des tables de conversion 1.2Utilisation des tables de conversion.			0 ou 10
2. calcul des mesures 2.1 Détermination des unités de mesure			0 ou 05
3.Calcul exact des opérations d'addition, soustraction, division et multiplication 3.1. Résolution judicieuse des problèmes de situation additive (addition, soustraction, division, multiplication)			0 ou 05
4.Exploitation des nombres décimaux et des entiers naturels 4.1Utilisation des nombres décimaux et des entiers naturels			0 ou 05
5. Calcul des nombres des fractions et des proportionalités 5.1 Manipulation judicieuse des fractions et de proportionna			0 ou 10
6. calcul des nombres à base d'une calculatrice 6.1 Utilisation de la calculatrice			0 ou 10
7. Détermination d'une équation d'une droite 7.1. Ecriture correcte d'une équation de droite			0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION

N° et Libellé de la Compétence	6 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture.	Durée de l'évaluation	3h
---------------------------------------	--	------------------------------	-----------

Module : Arithmétique, Géométrie, et Trigonométrie Appliquée à l'Agriculture Code : MEO06

Nom de l'apprenant:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="text-align: center;">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%;">ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS		ÉCHEC					
<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>					
Établissement d'enseignement:							
Date de l'évaluation:							
Signature du formateur:							

8. Tracé d'une figure géométrique			
8.1. Construction précise des figures géométriques simples (cercle, triangle, carré, parallélogramme, trapèze, quadrilatères etc .			0 ou 05
9.. Construction des figures géométriques			
9.1. Construction judicieuse des droites remarquables des triangles			0 ou 10
10.Calcul des surfaces et volumes			
10.1. Calcul précis des surfaces et volumes			0 ou 05
11.Détermination des angles			
11.1. Détermination précise des angles			0 ou 05
11.2. Utilisation judicieuse des formules trigonométriques			0 ou 05
12.Calcul des dimensions			
12.1. Calcul correcte des dimensions			0 ou 05
13.Calcul du cout de production			
13.1. Calcul correcte du cout de production			0 ou 05
14. Calcul du rendement			
14.1. Calcul correcte du rendement;			0 ou 05

FICHE D'ÉVALUATION

N° et Libellé de la Compétence	6 : Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture.	Durée de l'évaluation	3h
---------------------------------------	--	------------------------------	----

Module : Arithmétique, Géométrie, et Trigonométrie Appliquée à l'Agriculture Code : MEO06

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%;">ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

15. Calcul des opérations techniques 15.1. Calcul correcte des opérations techniques			0 ou 05
---	--	--	---------

EXIGENCES : L'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation

TOTAL:	/100
---------------	-------------

Seuil de réussite: 80 %

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
---	--	--	--

Remarque			
-----------------	--	--	--

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 7: INTRODUCTION À L'AGRICULTURE GÉNÉRALE.

COMPÉTENCE 7		Utiliser les connaissances générales en agriculture.		
<i>Durée d'apprentissage/ d'évaluation</i>	28 h/2h			
<i>Code</i>	AGR07			
<i>Éléments de la compétence</i>	<i>Stratégie</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Points</i>
Utiliser les notions de base en agriculture	<i>Processus</i>	1. ; explication les concepts agricoles	1.1 Définitions correcte des concepts agricoles	10
		2. Énumération des types d'agricultures	2.1. Caractérisation correcte des types d'agricultures	10
		3. Caractérisation des zones agroécologiques	3.1. Identification judicieuse des zones agro écologique	10
Utiliser les notions de système de culture	<i>Processus</i>	4. Caractérisation des systèmes de production	4.1 Identification judicieuse des systèmes de production	15
		5. Application des fertilisants	5.1. Choix et utilisation judicieuse des fertilisants	15
		6. Nomination des liens entre l'agriculture et l'élevage	6.1. Identification judicieuse des liens entre les productions végétales et les productions animales	10
Utiliser les notions de base de la morphologie et de la physiologie des végétaux	<i>Processus</i>	7. <i>Caractérisation des végétaux</i>	7.1. Description correcte de la morphologie des végétaux	15
			7.2. Description correcte de la physiologie des végétaux	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°et libellé de la Compétence	7:Utiliser les connaissances générales en agriculture	Durée d'apprentissage/Évaluation	28h/2h
Module 7 : Introduction à l'Agriculture			Code : AGR07
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser les connaissances générales en agriculture », résoudre des problèmes définition des notions de base en agriculture, utiliser les notions de système de culture, les notions de base de la morphologie et de la physiologie des végétaux ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p>Déroulement de l'épreuve</p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur la définition des concepts de base en agriculture, caractérisation de la morphologie et physiologie des végétaux, caractérisation des systèmes de culture, Déterminer la contrainte liée à la pratique de l'agriculture etc.</p> <p>On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, de préparer la prise de mesures, déterminer les propriétés physiques des échantillons, d'effectuer quelques manipulations d'instruments, d'appareils, de matériel et d'équipement de laboratoire.</p> <p>La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 03 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p>Matériel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages de référence, - Documentation technique et rapports, - Protocole d'analyse. <p>Consigne particulière</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente (compétences 6 et 7), les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme ou être intervertis. Les apprentissages liés à la neuvième (9) compétence doivent obligatoirement être réalisés après. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	7 : Utiliser les connaissances générales en agriculture	Durée d'évaluation	2h
Module 7 :	Introduction à l'Agriculture	Code : AGR07	

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%;">ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. explication les concepts agricoles 1.1 Définitions correcte des concepts agricoles			0 ou 10
2. Énumération <i>des types d'agricultures</i> 2.1 Caractérisation correcte des types d'agricultures			0 ou 10
3. Caractérisation des zones agroécologiques 3.1 Identification judicieuse des zones agro écologique			0 ou 15
4. Caractérisation des systèmes de production 4.1 Identification judicieuse des systèmes de production			0 ou 15
5. Application des fertilisants 5.1 Choix et utilisation judicieuse des fertilisant			0 ou 10
6. Nomination des liens entre l'agriculture et l'élevage 6.1 Identification judicieuse des liens entre les productions végétales et les productions animales			0 ou 10
7. <i>Caractérisation des végétaux</i> 7.1 Description correcte de la morphologie des végétaux 7.2. Description correcte de la morphologie des végétaux			0 ou 15
			0 ou 15
TOTAL:			/100

Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 5.1; 4.1; 5.1. ;6.1 7.1 7.2 .

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence		7 : Utiliser les connaissances générales en agriculture	Durée d'évaluation	2h		
Module 7 :	Introduction à l'Agriculture		Code : AGR07			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :						

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module 8 : COMMERCIALISATION

Compétence 8 Commercialiser les produits

Durée d'apprentissage/d'évaluation 28h/2h

Code COP08

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Identifier les zones de grande consommation des produits	Produit	1. Détermination des marchés	1.1 Identification judicieuse des marchés ;	20
	Processus	2. Choix de la méthode marketing.	2.1. Identification judicieuse de la méthode marketing	10
Identifier les potentiels clients	Processus	3. Identification des partenaires	3.1. Choix judicieux des partenaires d'affaires ;	20
		4. . Établissement des contrats de partenariat	4.1. Elaboration correcte des contrats de partenariat	10
Négocier les prix de vente	Processus	5. Choix du type de vente	5.1. Identification judicieuse du type de vente ;	20
		6.identification des grilles de vente	6.1Interprétation correcte de la grille des prix de vente;	10
		7.Détermination du cout de rendement économique	7.1 Calcul correcte du cout de rendement économique	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la Compétence	8 : Commercialiser les produits	Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
MODULE 8 : COMMERCIALISATION			Code : COP08
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Commercialiser les produits ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 2 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de mise en situation professionnelle, on pourrait demander à l'apprenant d'Identifier les zones de grande consommation des produits, des potentiels clients et de Négocier les prix de vente.</p> <p><i>Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Instruments de mesure • L'outil informatique <p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N°et libellé de la Compétence	8 : Commercialiser les produits	Durée d'évaluation:	2h
MODULE 8 : COMMERCIALISATION		Code :CMP08	

Nom de l'apprenant:
 Établissement d'enseignement:
 Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Détermination des marchés 1.1 Identification judicieuse des marchés			0 ou 20
2. Choix de la méthode marketing. 2.1 Identification judicieuse de la méthode marketing			0 ou 10
3. Identification des partenaires 3.1 Choix judicieux des partenaires d'affaires			0 ou 20
4. Établissement des contrats de partenariat. 4.1 Elaboration correcte des contrats de partenariat			0 ou 10
5. Choix du type de vente 5.1 Identification judicieuse du type de vente			0 ou 20
6. identification des grilles de vente 6.1 1Interprétation correcte de la grille des prix de vente			0 ou 10
7 Détermination du cout de production 7.1 Calcul correcte du cout de production			0 ou 10

FICHE D'ÉVALUATION

N°et libellé de la Compétence	8 : Commercialiser les produits	Durée d'évaluation:	2h		
MODULE 8 : COMMERCIALISATION		Code :CMP08			
Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences des critères 2.1; 3.1; 4.1; 5.1; 4.1; 5.1. ;6.1 7.1 7.2 .					
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.			Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :					

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 09 : CHOIX DU SITE				
Compétence 09		Choisir le site		
Durée d'apprentissage/D'évaluation		56h/4h		
Code		CHS9		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Déterminer les sites	Processus	1.Cracterisation du relief	1.1. Identification correcte du relief;	10
		2.Délimitation de la surface cultivable	2.1. Délimitation judicieuse de la surface cultivable	10
Déterminer les indicateurs de la fertilité des sols	Processus	3.Détermination de la couleur du sol	3.1. Identification correcte de la couleur du sol;	10
		4.Caractérisation de la zone de culture	4.1 Interprétation judicieuse de la végétation spontanée;	10
			4.2. Identification judicieuse des zones marécageuses;	10
Vérifier l'accessibilité des sites et en eau	Processus	5.. Détermination de l'accessibilité du site	4.3. Identification judicieuse des précédents culturales	10
			5.2. Localisation géographique correcte du site	10
			5.3. Vérification judicieuse de la disponibilité des points d'eau	15
			5.4. Évaluation judicieuse du niveau de sécurité du site	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°et libellé de la Compétence	9 : Choisir le site	Durée d'apprentissage/D'évaluation	56h/4h
MODULE 9 : CHOIX DU SITE			Code : CHS09
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Choisir le site ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant de caractériser le relief, interpréter la végétation, déterminer les indicateurs de fertilité du sol,</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de Déterminer les indicateurs de la fertilité des sols, de déterminer la localisation géographique correcte du site à partir du matériel de son choix.</p> <p><i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Carte géographique du milieu; • Le GPS. • Documentation technique <p><i>Consignes particulières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	09 : Choisir le site	Durée d'évaluation	4h
---------------------------------------	-----------------------------	---------------------------	-----------

MODULE 09 : CHOIX DU SITE **CODE : CHS09**

Nom de l'apprenant:									
Établissement d'enseignement:									
Date de l'évaluation:									
Signature du forma			<table border="1"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td align="center"><input type="checkbox"/></td> <td align="center"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. 1. Caractérisation du relief 1.1. Identification correcte du relief;			0 ou 10
2. Délimitation de la surface cultivable 2.1. Délimitation judicieuse de la surface cultivable.			0 ou 10
3. Détermination de la couleur du sol 3.1. Identification correcte de la couleur du sol			0 ou 10
4. Caractérisation de la zone de culture 4.1 Interprétation judicieuse de la végétation spontanée;			0 ou 10
4.2 Interprétation judicieuse de la végétation spontanée			0 ou 10
4.3. Identification judicieuse des précédents culturales			0 ou 10
5. Détermination de l'accessibilité du site 5.1. Localisation géographique correcte du site			0 ou 10
5.2. Vérification judicieuse de la disponibilité des points d'eau			0 ou 15
5.4. Évaluation judicieuse du niveau de sécurité du site			0 ou 15

EXIGENCES
L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation

TOTAL:	/100
---------------	-------------

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	09 : Choisir le site	Durée d'évaluation	4h			
MODULE 09 : CHOIX DU SITE		CODE : CHS09				
Seuil de réussite: 80 points						
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 2.				Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque						

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 10: AMÉNAGEMENT DU SITE DE PRODUCTION

Compétence		Aménager les sites de production		
Durée d'apprentissage/D'évaluation		56h/4h		
Code		AMS10		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Préparer les sols	Processus	1.Aménagement de la parcelle	1.1. Défrichage correct de la parcelle;	15
			1.2. Labour correct du sol;	15
Installer les systèmes d'irrigation et de drainage	Processus	2.Utilisation du système d'irrigation et de drainage	2.1. Choisir les types d'irrigation	10
			2.2. Choix judicieux du matériel utilisé;	10
			2.3. L'apport correct en eau;	10
			2.3. Évacuation correct des excès d'eau	10
Amender le sol	Processus	3.Application de l'amendement	3.1. Choix judicieux du type d'amendement ;	10
			3.2. Choix judicieux mode d'épandage;	10
			3.3. Quantité exacte d'amendement par unité de surface;	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° du libellé de la compétence	10 : Aménager les sites de production	Durée d'apprentissage/évaluation	56h/4h
Module : AMÉNAGEMENT DU SITE DE PRODUCTION			Code : AMS10
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Aménager les sites de production ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée individuellement.</p> <p>L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des apprenants.</p> <p>L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>La durée cumulée de l'ensemble des épreuves pourrait être d'environ 4 heures, et inclure la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques pour les différents éléments de compétence.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander à l'apprenant d'identifier les étapes que comportent l'aménagement du site, déterminer le matériel adéquat, de répertorier les types d'amendement, le type de système d'irrigation et leur mode de fonctionnement.</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer les opérations de défrichage, de labouage et d'épandage. L'utilisation d'un système d'irrigation et de drainage, le matériel et le petit outillage.</p> <p>On pourrait tout aussi demander à l'apprenant de vérifier les paramètres de fonctionnement des systèmes d'irrigation et de drainage.</p> <p><i>Matériel (Pour un effectif de 25 apprenants)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Matériels et petits outillages • Documentation technique <p><i>Consignes particulières</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° libellé de la compétence	10: Aménager les sites de production	Durée d'évaluation:	4H
------------------------------------	---	----------------------------	-----------

Module 10 : MÉNAGEMENT DU SITE DE PRODUCTION **CODE : AMS10**

Nom de l'apprenant :		Résultat	
Établissement d'enseignement :		SUCCÈS	ÉCHEC
Date de l'évaluation :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du forma			

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Aménagement de la parcelle			
1.1. Défrichage correct de la parcelle;			0 ou 15
1.2. Labour correct du sol;			0 ou 15
2. Utilisation du système d'irrigation et de drainage			
2.1. Choisir les types d'irrigation			0 ou 10
2.2 Choix judicieux du matériel utilisé; Machine.			0 ou 10
2.3 L'apport correct en eau;			0 ou 10
2.4. Évacuation correct des excès d'eau			0 ou 10
3. Application de l'amendement			0 ou 10
3.1. Choix judicieux du type d'amendement ;			0 ou 10
3.2 Choix judicieux mode d'épandage;			0 ou 10
3.3. Quantité correcte d'amendement par unité de surface;			0 ou 10

EXIGENCES
 L'évaluation des connaissances pratiques pourrait être utilisée au cas où une observation (évaluation pratique) ne pourrait pas être réalisée. Si tel est le cas, l'apprenant devra répondre adéquatement à 60 % des questions qui lui sont posées afin d'obtenir la totalité des points associés au critère d'évaluation

TOTAL:	/100
---------------	-------------

FICHE D'ÉVALUATION

N° libellé de la compétence	10: Aménager les sites de production	Durée d'évaluation:	4H
------------------------------------	---	----------------------------	-----------

Module 10 : MÉNAGEMENT DU SITE DE PRODUCTION **CODE : AMS10**

Seuil de réussite: 80 points

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pouvant affecter sa sécurité ou celle des autres pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 15.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
--	--	--	--

Remarque			
-----------------	--	--	--

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

Module 11 : MACHINISME AGRICOLE

COMPÉTENCE 11 Utiliser le machinisme agricole

Durée d'apprentissage/d'évaluation 28h/2h

Code MAG11

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
S'assurer de la bonne marche des appareils	Processus	1. Interprétation du manuel d'utilisation d'un appareil	1.1. Mise en marche des appareils ;	10
			1.3. Interprétation minutieuse de la notice d'utilisation	10
Calibrer les appareils	Processus	2. Détermination des conditions d'utilisation	2.1. Installation précise des appareils ;	15
			2.2. Maintien du bon fonctionnement des appareils ;	15
			2.3. Mesure de la fiabilité des appareils	10
Organiser et évaluer la maintenance des appareils	Processus	3. Suivi du fonctionnement des appareils	3.1. Vérification périodique des appareils ;	10
			3.2. Identification et détection des signes d'anomalies et des pannes ;	10
		4. Application des programmes de maintenance	4.1. Respect correct des programmes de maintenance ;	10
			4.2. Détermination de la Fréquence de réparation des appareils	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N°et libellé et de la Compétence	11.Utiliser le machinisme agricole	Durée d'apprentissage/d'évaluation	28h/2h
MODULE 11 : MACHINISME AGRICOLE			Code MAG11
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Utiliser le machinisme agricole ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 4 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait demander aux apprenants de S'assurer de la bonne marche des appareils, de Calibrer les appareils et d'organiser et évaluer la maintenance des appareils</p> <p>On pourrait également demander à l'apprenant, dans le cadre d'une évaluation pratique, de Calibrer les appareils et d'évaluer la maintenance des appareils</p> <p><i>Matériel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Équipements agricoles,</i> • <i>Boite à outil</i> • <i>Produits</i> • <i>Documents techniques.</i> <p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

FICHE D'ÉVALUATION									
N° et libellé de la Compétence	11: Utiliser le machinisme agricole	Durée d'évaluation	2h						
Module 11	Machinisme agricole	Code : MAG11							
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:			<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr style="background-color: #d9d9d9;"> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th style="width: 50%;">SUCCÈS</th> <th style="width: 50%;">ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat									
SUCCÈS	ÉCHEC								
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>								
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION			RÉSULTATS						
		OUI	NON						
1. Interprétation du manuel d'utilisation d'un appareil			0 ou 10						
1.1. Mise en marche des appareils			0 ou 10						
1.3. Interprétation minutieuse de la notice d'utilisation									
2. Détermination des conditions d'utilisation			0 ou 15						
2.1. Installation précise des appareils			0 ou 15						
2.2. Maintien du bon fonctionnement des appareils			0 ou 10						
2.3. Mesure de la fiabilité des appareils									
3. Suivi du fonctionnement des appareils			0 ou 10						
3.1. Vérification périodique des appareils									
3.2. Identification et détection des signes d'anomalies et des pannes			0 ou 10						
4. Application des programmes de maintenance			0 ou 10						
4.1. Respect correct des programmes de maintenance									
4.2. Détermination de la Fréquence de réparation des appareils			0 ou 10						
TOTAL:			/100						
Seuil de réussite: 80 %									
Règle de verdict:		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>						

Remarque :			
-------------------	--	--	--

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 12 : PRODUCTION

Durée d'apprentissage/Évaluation **112 h/8h**

Compétence 12 **Mettre en place la production**

Code : **PRO12**

Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Caractériser les semences	Produit	1.Choix de la semence	1.1. Détermination des qualités d'une bonne semence	05
			1.2. Identification exacte variété de la semence	05
			1.3. Identification exacte du type de semence	05
			1.4. Identification exacte du mode de traitement	05
Caractériser les types d'extrants	Produit	2.Choix du type d'extrait de maïs	2.1. Identification exacte du type d'extraits ;	10
		3. Élaboration de la procédure d'obtention d'extraits	3.1. Élaboration correcte de la procédure d'obtention d'extraits ;	10
		4. Utilisation des extraits	4.1. Utilisation correcte des extraits	10
Caractériser les systèmes culturaux;	Produit	5.Choix des cultures	5.1. Identification exacte de la nature de la culture	10
	Processus	6.Choix du mode de conduite des cultures	6.1 Identification du mode d'agencement des plants	10
		7.Choix des extraits	7 .1. Identification correcte des extraits	10
Caractériser les techniques de semis	Produit	8.Choix du mode de semis	8.1. Identification correcte de la mode des semis	10
	Processus	10.Calcul de la densité des semis	10.1. Détermination exacte de la densité des semis	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	12 : Mettre en place la production	Durée d'apprentissage/évaluation	112 h/8h
Module 12			Code PRO12
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Mettre en place la production ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances pratiques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 8 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.</p> <p>Déroulement de l'épreuve</p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant de Choisir les semences, assurer le traitement, mettre en place les cultures, préparer rationnellement les outils de travail, appliquer les techniques de semis.</p> <p>Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)</p> <ul style="list-style-type: none"> - des manuels techniques; - des outils; - des instruments; - de l'équipement de santé et de sécurité au travail etc.... <p>Consigne particulière</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la Compétence	12 : Mettre en place la production	Durée d'évaluation:	8h
---------------------------------------	---	----------------------------	-----------

MODULE 12 : PRODUCTION **Code : PRO12**

Nom de l'apprenant:
 Établissement d'enseignement:
 Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Choix de la semence			
1.1. Détermination des qualités d'une bonne semence			0 ou 05
1.2. Identification exacte variété de la semence			0 ou 05
1.3. Identification exacte du type.			0 ou 05
1.4. Identification exacte du mode de traitement			0 ou 05
2. Choix du type d'extrants			
2.1. Identification exacte du type d'extrants			0 ou 10
3. Élaboration de la procédure d'obtention d'extrants			0 ou 10
3.1. Élaboration correcte de la procédure d'obtention d'extrants			
4. Utilisation des extrants			0 ou 10
4.1. Utilisation correcte des extrants			
5. Choix des cultures			0 ou 05
5.1. Identification exacte de la nature de la culture			
6. Choix du mode de conduite des cultures			0 ou 10
6.1. Identification du mode d'agencement des plants			
7. Choix des extrants			0 ou 10
7.1. Identification correcte des extrants			

8.Choix du mode de semis 8.1. Identification correcte de la mode des semis			0 ou 10
9.Choix du mode d'agencement des plants 9.1. Identification correcte du mode d'agencement des plants			0 ou 10
10.Calcul de la densité des semis 10.1. Détermination exacte de la densité des semis			0 ou 10
TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences de tous les critères			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 03.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 13: SUIVI DE LA PRODUCTION

Compétence 13. Suivre la production

Durée d'apprentissage/ d'évaluation 112 h/8h

Code : SPR13

<i>Éléments de la compétence</i>	<i>Stratégie</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Points</i>
Effectuer le désherbage	<i>Processus</i>	1.Détermination de la méthode de désherbage	1.1. Choix judicieux de la méthode de désherbage;	10
	<i>Produit</i>	3. Détermination du matériel de désherbage	2.1. Choix judicieux du matériel de désherbage;	10
Effectuer les traitements préventifs et curatifs contre les maladies et les ravageurs ;	<i>Processus</i>	3. identification des maladies et des ravageurs	3.1. Caractérisation exacte des maladies et des ravageurs;	10
		4; Identification des produits phytosanitaires	4.1. Caractérisation des produits phytosanitaires;	10
		5.Description des techniques de lutte contre les pestes	5.1. Utilisation des techniques appropriées de luttés contre les pestes	10
Effectuer la fertilisation	<i>Produit</i>	6.Choix des engrais	6.1 Caractérisation exacte des engrais	10
	<i>Produit</i>	7.Détermination des besoins en éléments nutritifs	7.1 Formulation correcte des engrais	10
	<i>Processus</i>	8.Application des techniques appropriés d'apports en éléments nutritifs	8.1 Utilisation des techniques appropriées d'apports en éléments nutritifs	10

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 13: SUIVI DE LA PRODUCTION

Compétence 13. Suivre la production

Durée d'apprentissage/ d'évaluation 112 h/8h

Code : SPR13

<i>Éléments de la compétence</i>	<i>Stratégie</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Critères d'évaluation</i>	<i>Points</i>
Effectuer les irrigations	<i>Produit</i>	9.Choix du Système d'irrigation	9.1. Caractérisation exacte des systèmes d'irrigation;	10
	<i>Processus</i>	10.Fonctionnement du système d'irrigation	10.1. Installation correcte des systèmes d'irrigation	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la Compétence	13 : Suivre la production	Durée de l'apprentissage	112 h/8h
Module 13 : Suivi de la production			CODE SPR13
<p><i>Renseignements généraux</i></p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Suivre la production ». Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération une portion d'évaluation des connaissances théoriques et une portion de type pratique. Cependant, dans l'impossibilité de produire une épreuve mixte, l'évaluation des connaissances théoriques devrait être priorisée.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p><i>Déroulement de l'épreuve</i></p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances théoriques, on pourrait poser des questions à l'apprenant sur les techniques de désherbage, de traitement phytosanitaire préventifs et curatifs, de fertilisation et d'irrigation, les équipements de protection individuelle (EPI) et collective (EPC), etc.</p> <p>On pourrait également lui demander, dans le cadre d'une évaluation pratique, d'effectuer le désherbage, traitement phytosanitaire et la fertilisation.</p> <p>La mise en situation (texte définissant le contexte ou étude de cas) pourrait être utilisée à titre d'évaluation des connaissances théoriques pour l'ensemble des éléments de la compétence.</p> <p>L'épreuve pourrait donc être mixte et impliquer des activités en sous-groupe pour vérifier le travail d'équipe. Elle pourrait être d'une durée d'environ 06 heures, ce qui inclut la portion pratique combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques.</p> <p><i>Matériel</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - outils, - intrants, - Matériel et équipement de l'atelier, - Ouvrages de référence, - Documentation technique, - Etc <p><i>Consigne particulière</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, les apprentissages liés à ces compétences pourraient être faits dans l'ordre présenté dans le logigramme. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	13 : Suivre la production	Durée d'évaluation		8h						
Compétence 13 : Suivre la production		CODE SPR13								
Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:				<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center"><input type="checkbox"/></td> <td align="center"><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat										
SUCCÈS	ÉCHEC									
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									
ÉLÉMENTS D'OBSERVATION				OUI	NON	RÉSULTATS				
1. Détermination de la méthode de désherbage						0 ou 10				
1.1. Choix judicieux de la méthode de désherbage										
2. Détermination du matériel de désherbage						0 ou 10				
2.1. Choix judicieux du matériel de désherbage										
3. identification des maladies et des ravageurs						0 ou 10				
3.1. Caractérisation exacte des maladies et des ravageurs;										
4. Identification des produits phytosanitaires						0 ou 10				
4.1. Caractérisation des produits phytosanitaires;										
5. Description des techniques de luttes contre les pestes						0 ou 10				
5.1. Utilisation des techniques appropriées de luttes contre les pestes										
6. Choix des engrais						0 ou 10				
6.1. Caractérisation exacte des engrais										
7 Détermination des besoins en éléments nutritifs						0 ou 10				
7.1. Formulation correcte des engrais										
8. Application des techniques appropriés d'apports en éléments nutritifs						0 ou 10				
8.1. Utilisation des techniques appropriées d'apports en éléments nutritifs										

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	13 : Suivre la production	Durée d'évaluation		8h
Compétence 13 : Suivre la production		CODE SPR13		
9. Choix du Système d'irrigation				0 ou 10
9.1. Caractérisation exacte des systèmes d'irrigation				
10.Fonctionnement du système d'irrigation				0 ou 10
10.1. Installation correcte des systèmes d'irrigation				
TOTAL:				/100
Seuil de réussite: 80 % et obligation de satisfaire aux exigences de tous les critères.				
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué.		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :				

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 14 : RÉCOLTE

Compétence		14. Récolter les produits		
Durée d'apprentissage/évaluation		42h/3h		
Code		REC14		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Utiliser les techniques de récolte	Processus	1.réalisation de la récolte	1.1. Caractérisation exacte des techniques de récolte;	15
			1.2. Application correcte des techniques de récolte;	20
Utiliser le matériel de récolte ;	Produit	2.Choix du matériel de récolte	2.1. Identification exacte du matériel de récolte;	15
			2.2. Utilisation correcte du matériel;	20
Identifier les moyens d'évacuation des produits	Produit	3.Détermination du moyen de, transport des récoltes	3.1. Choix judicieux du moyen de transport des récoltes;	15
	Produit	4. Choix des voies d'évacuation des récoltes	4.1 Détermination exacte des voies d'évacuation des récoltes	15

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	14 : Récolter les produits	Durée de l'apprentissage/évaluation	42h/3h
Module 14 : Récolte des produits			Code : REC14
<p>Renseignements généraux</p> <p>L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Récolter les produits ».</p> <p>Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et petite portion de type pratique.</p> <p>L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.</p> <p>L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 3heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.</p> <p>Déroulement de l'épreuve</p> <p>Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander d'utiliser les techniques de récolte, d'utiliser le matériel de récolte et d'appréhender les étapes d'évacuation des récoltes.</p> <p>.</p> <p>Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Outils, - Matériel et équipement de l'atelier, - Ouvrages de référence, - Documentation technique - Moyen de transport etc.... <p>Consigne particulière</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	14 : Récolter les produits	Durée de l'apprentissage/évaluation	3h
---------------------------------------	-----------------------------------	--	-----------

Module 14 : Récolte des produits	Code : REC14
---	---------------------

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	<table border="1" style="margin: auto;"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <th>SUCCÈS</th> <th>ÉCHEC</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. réalisation de la récolte 1.1. Caractérisation exacte des techniques de récolte.			0 ou 15
1.2. Application correcte des techniques de récolte.			0 ou 20
2. Choix du matériel de récolte 2.1. Identification exacte du matériel de récolte			0 ou 15
2.2. Utilisation correcte du matériel;			0 ou 20
3. Détermination du moyen de, transport des récoltes 3.1. Choix judicieux du moyen de transport des récoltes;			0 ou 15
4. Choix des voies d'évacuation des récoltes 4.1. Détermination exacte des voies d'évacuation des récoltes			0 ou 15

TOTAL:			/100
Seuil de réussite: 80 %			
Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 04.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
Remarque :			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 15 : CONDITIONNEMENT ET CONSERVATION DES PRODUITS DE LA RÉCOLTE

Compétence 15		Conditionner et conserver les produits		
Durée d'apprentissage		54h/6h		
Code :		CCP15		
Éléments de la compétence	Stratégie	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Choisir la méthode de conservation	Processus	1.Détermination de la technique de conservation	1.1. Identification judicieuse des méthodes de conservation;	15
			1.2. Identification correcte des avantages et inconvénients de chaque méthode;	15
			1.3. Identification correcte de la nature du produit à conserver;	10
Choisir les techniques de conditionnement	Processus	2.Détermination de la méthode de conditionnement	2.1. Identification judicieux des techniques de conditionnement;	15
			2.2. Application des techniques de conditionnement ;	15
			2.3. Identification correcte de la nature du produit à conditionner	10
Choisir l'emballage pour le conditionnement ;	Produit	3.Détermination du type d'emballage	3.1. Identification correcte du type d'emballage;	10
			3.2. utilisation de chaque type d'emballage	10

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

N° et libellé de la compétence	15: Conditionner et conserver les produits	Durée de l'apprentissage/Evaluation	54h/6h
Module 15: Conditionnement et conservation des produits de la récolte			Code : CCP15

Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer la compétence relative à « Conditionner et conserver les produits ».

Il s'agit d'une épreuve d'évaluation qui prend en considération l'évaluation des connaissances théoriques et petite portion de type pratique.

L'évaluation de type pratique pourrait être administrée à un groupe restreint d'apprenants en raison de la disponibilité du matériel, de la matière d'œuvre et de la capacité du formateur à observer plusieurs personnes à la fois. L'évaluation des connaissances théoriques pourrait être réalisée avec l'ensemble des participants. L'environnement de réalisation de l'épreuve de type pratique devrait s'inspirer le plus possible d'une situation en milieu de travail.

L'épreuve pourrait être d'une durée d'environ 6 heures, ce qui inclut la portion combinée à celle de l'évaluation des connaissances théoriques et pratique.

Déroulement de l'épreuve

Par l'entremise d'une épreuve de connaissances pratique, on pourrait demander à l'apprenant de Choisir la méthode de conservation, les techniques de conditionnement et l'emballage pour le conditionnement.

Matériel et équipements (Pour un groupe de 25 apprenants)

- Matériels de conservation et de conditionnement ;
- Produits de conservation ;
- EPI.

Consigne particulière

- L'épreuve pourrait être administrée durant le temps d'apprentissage d'une compétence subséquente, ou d'une compétence évaluée en parallèle (compétences 9 et 15);
- En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris.

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé Compétence	15 : Conditionner et conserver les produits	Durée de l'Évaluation	6h
---------------------------------	--	------------------------------	-----------

Module Conditionnement et conservation des produits de la récolte	Code : CCP15
--	---------------------

Nom de l'apprenant: Établissement d'enseignement: Date de l'évaluation: Signature du formateur:	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2">Résultat</th> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">SUCCÈS</td> <td style="text-align: center;">ÉCHEC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> <td style="text-align: center;"><input type="checkbox"/></td> </tr> </table>	Résultat		SUCCÈS	ÉCHEC	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Résultat							
SUCCÈS	ÉCHEC						
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION	OUI	NON	RÉSULTATS
1. Détermination de la technique de conservation			0 ou 15
1.1. Identification judicieuse des méthodes de conservation;			
1.2. Identification correcte des avantages et inconvénients de chaque méthode			0 ou 15
1.3. Identification correcte de la nature du produit à conserver;			0 ou 10
2 Détermination de la méthode de conditionnement			0 ou 15
2.1. Identification judicieux des techniques de conditionnement			
2.2. Identification correcte des avantages et inconvénients de chaque technique de conditionnement			0 ou 15
2.3. Identification correcte de la nature du produit à conditionner			0 ou 10
3. Détermination du type d'emballage			0 ou 10
3.1. Identification correcte du type d'emballage;			
3.2. Identification correcte des avantages et inconvénients de chaque type d'emballage			0 ou 10
TOTAL:			/100

Seuil de réussite: 80 %

Règle de verdict: Le formateur devra s'assurer qu'en dehors de la maîtrise des opérations, l'apprenant adopte des attitudes respectant les règles de sécurité pour lesquelles il aura été évalué à la compétence 03.	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
---	--	--	--

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 17 : ENTREPRENEURIAT

Compétence	17 :Appliquer les démarches entrepreneuriales		
Durée d'apprentissage/Evaluation	28h/2h		
Code	ENT17		
Éléments de la compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation	Points
Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi	1. Application de la démarche entrepreneuriale	1.1Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat	10
Situer son talent par rapport à une démarche d'entreprenariat ou d'auto-emploi	2. Utilisation des outils et activités de positionnement	2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial	10
Ébaucher un plan d'affaires	3. Distinction des éléments d'une opportunité d'affaires	3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché	10
	4. Énumération de la mission et les activités types d'une entreprise ou de l'auto emploi	4.1 Informations claires sur les types d'entreprise	10
	5. Application de la démarche de création d'auto emploi ou d'une entreprise	5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste	10
Faire l'examen des ressources disponibles	6. Identification des ressources disponibles	6.1 Évaluation précise des ressources disponibles	10
Présenter le projet	7. Application des techniques et mode de présentation de projet	7.1 Maîtrise complète du projet d'entreprise	10
Utiliser les moyens de recherche d'emploi	8.Bilan des compétences	7.2. Bilan exhaustif de ses compétences	10

	9.Maitrise de la démarche de recherche d'emploi	7.3. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi	10
	10.Rédaction des outils de recherche d'emploi.	7.4. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.	10
Seuil de réussite: 80% des critères d'évaluation			

DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE			
N° et libellé de la compétence	17Appliquer les démarches entrepreneuriales	Durée de l'apprentissage/évaluation	28h/2h
Module 17 :Entrepreneuriat			Code ENT17
Renseignements généraux			
<p>L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans un processus évolutif visant l'acquisition de la compétence « Appliquer les démarches entrepreneuriale ». De façon spécifique, il sera question d'évaluer l'apprenant sur les éléments ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Examiner les conditions de réussite d'un projet de création ou d'auto emploi • Situer son talent par rapport à une démarche d'entrepreneuriat ou d'auto-emploi • Ébaucher un plan d'affaires • Faire l'examen des ressources disponibles • Présenter le projet • Utiliser les moyens de recherche d'emploi <p>L'évaluation de la participation est faite tout au long du module par le formateur, à l'aide d'une grille. Elle porte sur la participation de l'apprenant aux différentes activités individuelles, en groupe et en sous-groupe, et non sur les résultats obtenus.</p> <p>L'épreuve comprend quatre parties. Chacune des parties est accompagnée de consignes particulières.</p>			
Déroulement ou Contenu			
<p>Cette partie permet au formateur de s'assurer que les apprenants prennent conscience de la démarche engagée, et qu'ils sont appelés à s'autoévaluer en dressant chacun un rapport qui présente les conditions de réussite d'un projet, notamment les avantages, les difficultés et les opportunités. Chaque apprenant sera invité à s'exprimer devant ses pairs.</p>			
<p>L'évaluation de cette partie permet au formateur de s'assurer que le profil ou bilan professionnel de l'apprenant est compatible avec son aspiration d'entrepreneuriat. L'apprenant présentera devant ses pairs ses forces et ses faiblesses pour une démarche entrepreneuriale réussie.</p>			
<p>Après avoir collecté les données pertinentes sur les entreprises, son environnement, ses contraintes, l'apprenant devra élaborer un plan d'affaires réaliste.</p>			
<p>L'évaluation permettra au formateur de s'assurer que l'apprenant a collecté les informations sur les structures susceptibles de l'appuyer dans la mise en œuvre de son projet, de proposer les types de ressources humaines, financières et matérielles nécessaires pour la mise en œuvre de son projet.</p>			
Matériel (Pour un groupe de 25 apprenants)			
<ul style="list-style-type: none"> • 01 micro-ordinateur • 01 vidéoprojecteur • Etc 			
Consigne particulière			
<ul style="list-style-type: none"> • L'épreuve pourrait être administrée après le temps d'apprentissage des compétences 3. • L'observation pourrait être faite en simulation. • En cas d'échec, l'épreuve devrait être reprise dans son ensemble. Si un seul élément est très faible comparativement aux autres pour lesquels les performances de l'apprenant seraient excellentes, seul cet élément pourrait être repris. 			

FICHE D'ÉVALUATION

N° et libellé de la compétence	17Appliquer les démarches entrepreneuriales	Durée de l'apprentissage/Évaluation	28h/2h
---------------------------------------	--	--	---------------

Module 17 Entrepreneuriat **Code ENT17**

Nom de l'apprenant:
 Établissement d'enseignement:
 Date de l'évaluation:

Signature du formateur:

Résultat	
SUCCÈS	ÉCHEC
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉLÉMENTS D'OBSERVATION

	Oui	Non	Résultats
1. APPLICATION DE LA DÉMARCHE ENTREPRENEURIALE 1.1 Collecte d'informations pertinentes sur l'entrepreneuriat			0 ou 10
2. UTILISATION DES OUTILS ET ACTIVITES DE POSITIONNEMENT 2.1 Établissement correct de son profil entrepreneurial du projet d'entreprise			0 ou 10
3. DISTINCTION DES ÉLÉMENTS D'UNE OPPORTUNITÉ D'AFFAIRES 3.1 Production appropriée des éléments d'une étude de marché			0 ou 10
4. ENUMERATION DE LA MISSION ET LES ACTIVITES TYPES D'UNE ENTREPRISE OU DE L'AUTO EMPLOI 4.1 Informations claires sur les types d'entreprise			0 ou 10
5. APPLICATION DE LA DEMARCHE DE CREATION D'AUTO EMPLOI OU D'UNE ENTREPRISE 5.1 Production d'un plan d'affaires réaliste			0 ou 10
6. IDENTIFICATION DES RESSOURCES DISPONIBLES 6.1 Évaluation précise des ressources disponibles			0 ou 10
7. APPLICATION DES TECHNIQUES ET MODE DE PRESENTATION DE PROJET			0 ou 10

7.1. Maîtrise complète du projet d'entreprise			
8.. Bilan des compétences			0 ou 10
8.1. Bilan exhaustif de ses compétences			
9. Maitrise de la démarche de recherche d'emploi			0 ou 10
9.1. Planification exacte d'une démarche de recherche d'emploi			
10. Rédaction des outils de recherche d'emploi.			0 ou 10
10.1. Rédaction judicieuse d'un curriculum vitae et une lettre de motivation.			
TOTAL:			<i>/7</i>
Seuil de réussite: Cinq des sept indicateurs, dont la satisfaction aux exigences des critères 1.1, 3.1 et 5.1.			

TABLEAU DE SPÉCIFICATIONS

MODULE 18 : STAGE

Compétence 18 :	S'intégrer en milieu de travail	
Durée d'apprentissage :	300 heures	
Code	STG18	
Éléments de compétence	Indicateurs	Critères d'évaluation
Préparer son séjour en milieu de travail	1. Démarche pour la recherche de stage	1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage
		Choisit les entreprises pour le stage
Respecter les principes de discipline et de déontologie	2. Les qualités du stagiaire	2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise
Exécuter les activités en milieu de travail	3. Exécution ou participation aux tâches	3.1 Effectue les tâches de façon professionnelle
Comparer ses perceptions aux réalités du métier	4. Participation à des échanges sur le stage	4.1 Prendre une part active aux discussions
	5. Relation entre la formation et les exigences du milieu de travail	5.1 Fait part de ses réflexions concernant sa formation
Rédiger le rapport de stage	6. Rapport du stage	6.1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage
		6.2 Rédige le rapport de stage

DESCRIPTION DE L'ENGAGEMENT

N° et libellé de la Compétence :	18 :S'intégrer en milieu de travail	Durée d'apprentissage/Évaluation	300h
---	--	---	-------------

Module STAGE

Code : STG18

1 Renseignements généraux

L'épreuve a pour but d'évaluer l'engagement de l'apprenant dans la démarche qui vise à assurer l'acquisition de la compétence « S'intégrer en milieu de travail ».

L'évaluation de l'apprenant est faite tout au long de la durée de stage par le maître de stage et par un jury après le retour de stage.

2. Déroulement de l'épreuve

2.1. Préparer son séjour en milieu de travail

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur la recherche et la prospection des entreprises du domaine de production d'aliments des animaux d'élevage.

Durant cette rencontre, l'apprenant devrait établir au moins deux liens entre son métier et les entreprises de production d'aliments des animaux d'élevage.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait également à l'occasion d'une production écrite où l'apprenant présentera les démarches à entreprendre pour obtenir une place de stage.

2.2. Respecter les principes de discipline et de déontologie

L'évaluation de l'apprenant s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui présente le règlement et le code de conduite de l'entreprise. Durant cette rencontre, l'apprenant devrait déterminer au moins deux principes et deux obligations à suivre dans l'entreprise.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer.

2.3. Exécuter les activités en milieu de travail

Pendant toute la durée du stage, l'apprenant devrait être évalué à hauteur de 50% par le maître de stage pour ses connaissances, attitudes, habiletés manifestées au cours de son travail.

2.4. Comparer ses perceptions aux réalités du métier

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une rencontre de groupe qui porte sur l'auto évaluation de l'apprenant. L'apprenant devrait présenter sa perception du métier et les conséquences du stage sur le développement personnel vis-à-vis du métier.

Une telle rencontre devrait être dirigée de manière à ce que tous les apprenants aient l'occasion de s'exprimer

2.5. Rédiger le rapport de stage

L'évaluation s'effectuerait à l'occasion d'une présentation d'un rapport de stage, à hauteur de 50% devant un jury mis en place par la structure de formation. Un groupe restreint d'apprenants pourrait présenter le même rapport si ceux-ci ont suivi le stage dans une même entreprise, et par conséquent évaluer après présentation de ce rapport.

Les réponses aux questions du jury portent pour 50% de la partie de l'évaluation réservée audit jury.

FICHE D'EVALUATION

FICHE D'EVALUATION			
N° et libellé de compétence	S'intégrer en milieu de travail	Durée d'apprentissage/Évaluation	300h
Module : STAGE		Code : STG :18	
Compétence 17 : S'intégrer en milieu professionnel			
Nom du l'apprenant :		RÉSULTAT	
Centre de formation :		RÉUSSITE	ÉCHEC
Date de l'évaluation : _____		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Signature du formateur :			
ELEMENTS D'OBSERVATION		OUI	NON
1. Démarche pour la recherche de stage			
1.1 Recueille les données pertinentes pour le stage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1.2 Elabore le dossier de stage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2. Les qualités du stagiaire			
2.1 Adopte les principes et les règles de conduite de l'entreprise		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3. Réalisation des tâches			
3.1 Exécute les tâches confiées		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4. Perception du métier			
4.1 Porte son jugement sur le métier		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5. Rapport du stage			
5. 1 Respecte le canevas de rédaction du rapport de stage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5.2 Rédige le rapport de stage		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

1. DEFINITION DE L'ÉPREUVE PROFESSIONNELLE DE SYNTHÈSE

1.1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP de la spécialité Producteur des céréales est une épreuve écrite d'une durée de 04 heures et de coefficient 5.

Une note inférieure à 08/20 sera considérée comme éliminatoire.

1.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP Producteur de céréales vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité, à l'intégrité physique et à l'environnement ;
- Utiliser les notions d'arithmétique, géométrie, et de trigonométrie appliquée à l'Agriculture ;
- Utiliser les connaissances générales en agriculture ;
- Commercialiser les produits.

1.3. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve Professionnelle de Synthèse au DQP Producteur de céréales comporte trois parties correspondantes chacune aux quatre compétences visées plus haut.

Il s'agira de vérifier des éléments de savoirs sur les compétences sus-énoncées, notamment sa capacité à transférer les connaissances des cours à une ou des situations connues.

L'examineur veillera à proposer des questions dans un style direct, avec un langage accessible, clair, concis et adapté au niveau de l'apprenant moyen. De même que les dessins, figures et croquis proposés devraient être lisibles. Pour ce faire, les outils d'évaluation ci-après sont recommandés :

- Les questions à choix multiples ;
- Les questions à réponses courtes ou élaborées ;
- Les schémas à faire, à lire ou à interpréter ;
- Les courbes à faire ou à interpréter ;
- Une situation problème (textes, photographies, ou études de cas) pour soutenir les questions) en adéquation avec les objectifs pédagogiques.

Les exercices comporteront un nombre de questions avec un degré de difficultés devant permettre au candidat moyen de pouvoir terminer l'épreuve dans le temps imparti. En tout état de cause, l'examineur s'assurera qu'aucun candidat ne pourra terminer l'épreuve en moins de trois heures.

Partie 1 : Hygiène (6 pts) – sécurité (10pts) – Environnement (4 pts) : 20 points

Partie 2 : Agriculture Générale (60%) - Calcul Professionnel (40%): 28 points

Partie 3 : Dessin: 32 points

a) **Pour la partie 1**, les questions porteront sur :

- Les notions d'anatomie et physiologie humaine ;
- Les physiopathologies liées à l'environnement de travail ;
- Les risques professionnels ;
- Les moyens de prévention ;
- Le secourisme.
- La protection de l'environnement ;
- Les pollutions ;
- Les nuisances sur l'environnement.

b) **Pour la partie 2**, les questions porteront sur :

- Définition des concepts agricoles ;
- Les types d'agricultures;
- Les zones agro écologiques;
- Les systèmes de production ;

- Les morphologies des végétaux
- Physiologie des végétaux;
- Les machines-outils et équipements;
- L'outillage ;
- Les calculs des coûts en rapport avec les activités de réalisation en production des céréales ;
- L'estimation du coût de production ;
- L'exploitation de la documentation technique.

c) **Pour la partie 3**, les questions porteront sur :

- L'identification, la désignation et le rôle des intrants sur la production des végétaux ;
- La proposition des solutions techniques ;
- La projection d'une situation de travail d'un producteur de céréales;
- L'exécution des opérations de mise en place et d'entretien d'une exploitation agricole;
- L'exécution du semis.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- la mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- des feuilles – réponses relatives aux schémas, tableaux ou croquis à compléter,

2. DEFINITION DE L'ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

2.1. DUREE ET COEFFICIENT :

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP de la spécialité Producteur de céréales est une épreuve pratique d'une durée de 08 heures et de coefficient 10.

Une note inférieure à 14/20 sera considérée comme éliminatoire.

2.2. COMPETENCES VISEES

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP Producteur des céréales vise à évaluer chez le candidat les compétences suivantes :

- Choisir le site ;
- Aménager le site de production ;
- Choisir le site
- Aménager les sites de production
- Utiliser le machinisme agricole
- Mettre en place la production
- Suivre la production
- Récolter les produits de la récolte
- Conditionner et conserver les produits etc...

1.2. STRUCTURE ET PONDERATION DE L'ÉPREUVE

L'Épreuve de Mise en Situation Professionnelle au DQP Producteur des céréales comporte une partie et se déroule en atelier.

Le formateur proposera une épreuve dans laquelle l'apprenant devra mener les activités suivantes :

- Choisir le site ;
- Aménager le site de production ;
- Choisir le site
- Aménager les sites de production
- Utiliser le machinisme agricole
- Mettre en place la production
- Suivre la production
- Récolter les produits de la récolte
- Conditionner et conserver les produits etc...

Le formateur veillera à proposer une pondération qui tienne compte véritablement et prioritairement sur les aspects pratiques.

NB : Cette épreuve pourrait comporter :

- La mise en situation et hypothèses. Il s'agit des remarques préliminaires faites sur des feuilles précisant des consignes relatives au sujet, les documents techniques et instruments autorisés, la description du sujet ;
- Le travail à faire, notamment le travail à effectuer par le candidat et un barème de notation détaillé des différentes parties ;
- Des annexes comportant un dessin d'ensemble et/ou des dessins de définition de l'objet technique à étudier, des schémas, des abaques ou photos de mise en situation ;
- Le coût estimatif et le débit de matériel par candidat.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation des études sectorielles et préliminaires, 2007, 77p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences, 2007.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guide - Conception et production d'un guide pédagogique, 2007, 37p.

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE, Les guides méthodologiques d'appui à la mise en œuvre de l'approche par compétences en formation professionnelle, Guides - Conception et production d'un guide d'évaluation, 2007, 30p.

"World cereal production" de la Food and Agriculture Organization (FAO) des Nations Unies: <http://www.fao.org/crop/cropinfo/cereal/ingl-01.htm>

"Global cereal production and consumption" de l'International Grains Council: <https://www.igc.int/en/grainsstats.aspx>

"Global agricultural production - cereals" de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE): http://www.oecd-ilibrary.org/agriculture-and-food/global-agricultural-production-cereals_agr_outlook-table-en

"Trends in global wheat production" de la FAO:

<http://www.fao.org/docrep/019/ar716e/ar716e.pdf>

"Corn production: planting, cultivation and harvesting" de l'Université de Purdue: <https://www.extension.purdue.edu/extmedia/GQ/GQ-73.html>

"The global rice market: recent developments, future prospects, and key challenges" du Centre de recherche sur les politiques économiques mondiales:

<https://www.cgdev.org/sites/default/files/CGD-Working-Paper-459-Rice-Market.pdf>

"Global barley production" de la FAO: <http://www.fao.org/docrep/006/Y4360E/y4360e08.htm>

"Oat production and utilization" de l'Université de l'Alberta: <https://www.ualberta.ca/agriculture-life-environment-sciences/our-faculty/our-people/faculty-profiles/ritchiecarter/documents/oatsmanual.pdf>

"Millet production in the world" de la FAO: <http://www.fao.org/ag/agp/agpc/doc/publicat/guttshel/10.htm>

"Sorghum production in the world" de l'International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics: <https://www.icrisat.org/sorghum-production-in-the-world/>